



2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Mission Locale
de Grenoble

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible »*

Antoine de Saint Exupéry



SOMMAIRE

	RAPPORT MORAL	P3
	EDITO	P4
1	ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE DE GRENOBLE	P5
2	REPÉRAGE ET MOBILISATION DES JEUNES	P8
3	ACCUEIL ET INFORMATION DES JEUNES	P13
4	ORIENTATION DES JEUNES	P16
5	ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS	P18
6	APPUI AU RECRUTEMENT ET À L'INTÉGRATION DU JEUNE DANS L'EMPLOI	P25
	LES TEMPS FORTS DE 2020	P29
	PERSPECTIVES 2021	P30
	COMPTES ANNUELS 2020	P31





RAPPORT MORAL

Barbara SCHUMAN, Présidente

2020 fut une année inédite. Inédite parce que la pandémie que nous traversons change nos paradigmes. Des jeunes toujours plus nombreux qui poussent la porte de la Mission Locale de Grenoble ils étaient 6000 en contact en 2020. Des conseillers confrontés à de nouvelles problématiques auquel nos 16 – 25 ans font face. L'équipe toute entière a dû s'adapter, remplir les objectifs de la Convention Pluri Annuelle contractée avec l'Etat et la Région, intensifier la mise en avant du dispositif de la Garantie Jeunes tout en pilotant tous les autres indicateurs. Poursuivre le dialogue engagé avec la Métropole dans le cadre de sa compétence insertion emploi.

L'ensemble de l'équipe a été particulièrement mobilisée lors du premier confinement afin de permettre la continuité du service public. L'accueil physique des jeunes n'a pu être assuré mais les équipes ont maintenu le lien en travaillant à distance grâce au déploiement du matériel informatique et développé des outils collaboratifs.

Cette année particulière a demandé à tous les salariés de s'adapter en permanence. La direction a été particulièrement agile pour éviter les ruptures sur une période qui n'a cessé de les challenger sur la gestion des ressources humaines.

Pouvoir continuer d'accueillir le public, mais aménager en parallèle les conditions de travail des salariés en maintenant une présence mixte physique et à distance.

Mettre en place une écoute psychologique et recruter 2 nouveaux conseillers dès septembre pour faire face à l'augmentation des jeunes accompagnés. 2020 a fait émerger chez nos jeunes des précarités accrues, financières, problématiques de logement, violences intrafamiliales.

Le doublement de la Garantie Jeune a été annoncé au cours du 3ème trimestre 2020. La direction a dès décembre lancé de nouveaux recrutements, fait une demande de travaux pour réorganiser l'espace des locaux et s'est mise en quête de locaux temporaires pour que la nouvelle organisation Garantie Jeune soit opérationnelle dès janvier 2021.

En 2020, la Mission Locale de Grenoble est toujours présente dans le Réseau des Missions Locales, AMILAURA et l'UNML. Ce réseau est un acteur central des discussions avec nos fi-

nanceurs, l'Etat, la Région et axe une partie de sa stratégie sur le développement économique de nos territoires.

Je souhaite remercier les Elus engagés à mes côtés au service de nos jeunes, l'ensemble des administratrices et administrateurs fidèles par leurs présence et conseils. Je remercie nos financeurs, l'Etat, le Conseil Régional, le Département de l'Isère, la Métropole, La Ville de Grenoble, Pôle Emploi et tous les partenaires économiques ainsi que les Fondations. Je tiens également à remercier Schneider Electric dans le cadre de sa démarche RSE pour le partenariat que nous comptons renforcer sur 2021.

J'adresse mes félicitations, mon soutien et ma confiance sans faille à la Direction et aux Equipes pour leur engagement quotidien, leur souplesse particulière cette année et leurs adaptabilité renouvelée au service de nos jeunes.

Pour 2021 nous devons garder cette agilité, cette solidarité dans l'Equipe. Répondre à la quête de sens de nos jeunes, les aider à avoir confiance en eux et en l'avenir. 2020 est une année qui bouscule les codes, ouvre le champ des possibles. Nous devons nous efforcer de continuer de leur ouvrir toutes les voies.

Je termine par une phrase de Bertrand Schwartz : « Rien ne se fera sans les jeunes. Toute politique ne peut être entreprise et menée à bien qu'avec ceux à qui elle s'adresse. C'est à eux qu'il revient de donner à l'ensemble des forces sociales concernées des raisons de s'acharner à construire de nouvelles voies ».

Barbara SCHUMAN
Présidente





EDITO

Catherine BELIJAR-AMADIEU, Directrice

2020 a été une année de renouvellement de nos instances. Je tiens à remercier Mme Boileau pour son engagement auprès des jeunes et des équipes qui a quitté sa fonction de présidente à l'été 2020. Mme Schuman a intégré la fonction de présidente en octobre 2020 au cours d'une assemblée générale et porte fort les valeurs de l'entrepreneuriat et du dépassement de soi ; des projets ambitieux autour de ces thématiques verront donc le jour dans les prochaines années. De même le conseil d'administration a été renouvelé et je souligne l'arrivée de nouveaux partenaires impliqués dans le collège des membres actifs : La Mutualité Isère, Ulisse 38 ou le FCG Rugby.

Equipe et Crise Sanitaire

2020 aura été une année si particulière pour toutes et tous, et dans la sphère professionnelle elle nous a obligés à nous décentrer, à innover, à inventer, à créer, à se dépasser. A la mission locale de Grenoble, nous avons maintenu une continuité de service de grande qualité en gardant le lien avec près de 800 jeunes différents pendant les 3 mois de confinement. Je tiens à souligner l'**engagement sans faille** des 40 salariés qui étaient dès le 17 mars à midi, mobilisés et équipés en télétravail : les fonctions supports qui ont développé toute la logistique pour permettre l'accompagnement à distance : création d'outils numériques, d'espaces de travail collaboratifs, fournitures des PC portables en un temps record, rédaction des plans de continuité d'activité...les chargés d'accueil qui ont assuré l'accueil téléphonique à distance, le maintien du standard, le relais des appels vers l'ensemble des collègues, les prises de messages, les conseils auprès des jeunes en grande précarité... les conseillers bien sûr qui ont maintenu le lien, réalisé pas moins de 1500 entretiens téléphoniques pendant ces 9 semaines, créé des ateliers d'orientation en visio ou des ateliers de conversation pour les jeunes réfugiés, et enfin les responsables des équipes qui se sont mobilisés largement pour maintenir l'activité, les temps de réunion en visio ou la remise des aides financières d'urgence en présentiel. Cet engagement de toute l'équipe a permis une réouverture au public dès le 18 mai afin de ne pas pénaliser davantage des jeunes largement touchés par la crise, et qui avaient besoin de lien social, de projection dans l'avenir, de ressources et de soutien. Je remercie également la mobilisation de nos partenaires pendant le confinement qui se sont engagés auprès des jeunes et notamment **Emmaus Connect** qui a fait bénéficier à une cinquantaine de nos jeunes soit d'un PC portable, soit d'un smartphone ou de recharges. Les équipes ont ainsi réalisé un diagnostic très fin des besoins en numérique de nos publics et cela nous a permis d'ajuster nos modalités de communication. Grâce à l'évolution de notre site internet début 2020 qui permet dorénavant la pré-inscription en ligne pour tous les jeunes relevant de notre offre de service, la mission locale a continué d'inscrire sans rupture, en gardant une visibilité réelle avec près de 2500 connexions à notre site pendant cette période. Toute la mission locale a su tirer des atouts de l'expérience du confinement : solidarité renforcée, développement considérable des outils numériques, formalisation de certains pratiques d'accompagnement...Nous avons souhaité renforcer cette cohésion et le projet de la mission locale fin 2020 et avons pu organiser un séminaire d'équipe accompagné par le cabinet Nicomak. Cette journée « hybride » combinant distanciel et présentiel a fait émerger une raison d'être commune : « **Révéler le potentiel des jeunes** » et 4 valeurs socles : « **Diversité, Ecoute, Engagement et Créativité** ». 2021 sera l'occasion de décliner au quotidien ces 4 valeurs en direction des jeunes, des partenaires et entre les équipes !

Impact Social

Notre impact social auprès des jeunes grenoblois ne s'est pas démenti en 2020 et ce malgré la crise sanitaire. Les jeunes en contact ont augmenté de 30% et les nouvelles inscriptions ont progressé de 10%. Ainsi l'équipe est en lien avec près de 6584 jeunes et a inscrit 1560 jeunes nouveaux sur l'année. 18628 entretiens ont été réalisés auprès des 3445 jeunes accompagnés générant près de **36000 propositions** (+25% par rapport à 2019) : emploi, logement, mobilité, aides financières, offre de service interne, relais vers des partenaires...l'équipe utilise toutes les ressources du territoire.

Notre offre de service s'est largement enrichie grâce à l'engagement de nos partenaires qui interviennent au cœur de nos ateliers ou de nos infos métiers. Des conventions de partenariat avec les entreprises du territoire ont permis de construire des interventions concrètes : simulations d'entretien avec des collaborateurs AKTO lors des « jeudis de l'emploi », visite du show-room du CEA, découverte de la filière industrie avec Schneider, présentation d'un parcours professionnel pendant les « lundis de l'entreprise » ...Ces ponts entre monde économique et professionnels des missions locales décloisonnent et rapprochent. C'est ainsi près de 40 partenaires différents qui ont participé à nos 5 infos métiers et tout autant de collaborateurs d'entreprise qui parrainent un jeune de la mission locale. En 2020, la mission locale de Grenoble a eu la chance d'intégrer pour 2 ans, une salariée de **Schneider Electric** en mécénat de compétences. L'objectif de sa mission : rendre visible les métiers de la filière Industrie (et ceux de demain), rapprocher les acteurs du territoire pour mieux se connaître, et concrétiser les politiques des entreprises RSE. C'est donc une entreprise reconnue qui évolue au cœur de la mission locale depuis près d'un an : implication dans les réunions d'équipe, apport de la culture projet, cohésion...la présence de ce mécénat de compétences a un effet plus que positif. Le travail engagé en 2020 autour de la création d'un véritable « parcours industrie » (freiné par la crise sanitaire) va se poursuivre en 2021.

2020 a également vu la mise en œuvre de l'**obligation de formation**, nouvelle loi qui place les missions locales au cœur du repérage et de l'accompagnement des mineurs décrocheurs. Nous avons réorganisé notre offre de service en direction de ce public en confiant le suivi des mineurs à 3 professionnelles dédiées facilitant ainsi le travail partenarial. En 2020, ce sont près de 600 mineurs qui étaient en contact et près de 1000 entretiens ont été réalisés avec ce public.

Le contexte sanitaire et économique de l'année 2020 a mis en exergue le rôle central des missions locales en direction des jeunes et des publics fragiles. Un plan gouvernemental ambitieux a vu le jour à la rentrée 2020. « #1jeune1solution » renforce les moyens et les dispositifs du réseau du service public de l'emploi : aides à l'embauche, alternance, doublement des entrées en garantie jeunes... : des défis et challenges à relever pour une équipe engagée au service des jeunes grenoblois !

Catherine BELIJAR-AMADIEU,
Directrice



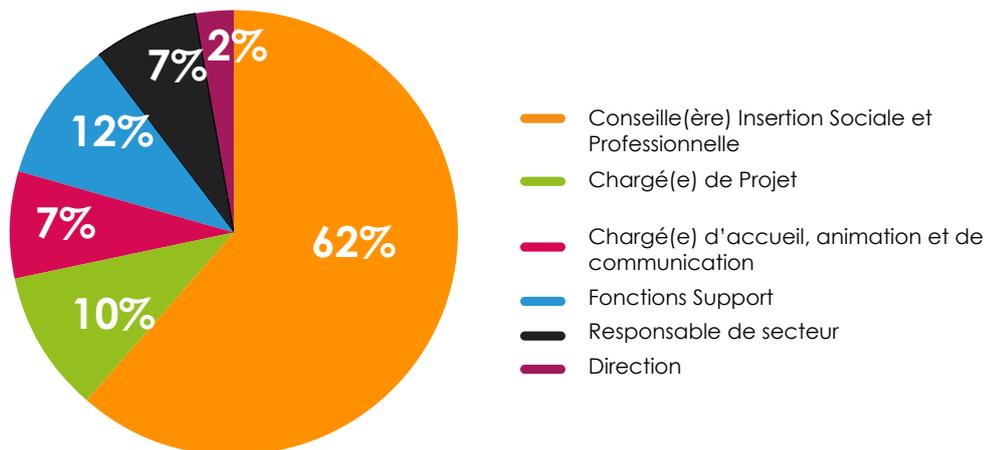
① — Organisation de la Mission Locale de Grenoble

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS



Répartition du nombre de salariés
par type d'emploi



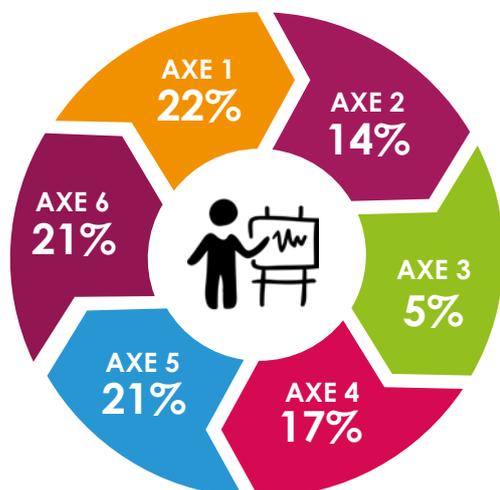
FORMATION

47% des formations ont dû être annulées en 2020 en raison de la crise sanitaire.

21 salariés ont été formés sur une durée de **32 jours**, soit **215,50 heures** de formation au total et une moyenne de **10,26 heures** par salarié formé. **17 formations** différentes ont été proposées.

1 salariée a validé fin septembre 2020 une VAE dans le cadre de son CPF.
3 contrats d'apprentissage ont été conclus pour l'année scolaire 2020-2021.

1.2% de la masse salariale totale consacrée à la formation, soit un budget total de **13 817 euros**.



Répartition des salariés par axes de formation

- Axe 1** : Accompagnement global
- Axe 2** : Projet, management
- Axe 3** : Prévention santé/sécurité
- Axe 4** : Gestion informatique et outils numériques
- Axe 5** : Développement des compétences linguistiques
- Axe 6** : Organisation du travail et outils rédactionnels

① — Organisation de la Mission Locale de Grenoble

CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 - 2021

MEMBRES DE DROITS

Ville de Grenoble : Mme Barbara SCHUMAN

Ville de Grenoble : M. Antoine Back

Ville de Grenoble : Mme Chloé PANTEL

Ville de Grenoble : M. Anouche AGOBIAN

Ville de Grenoble : M. Pascal CLOUAIRE

Ville de Grenoble : Mme Annabelle BRETON

DIRECCTE : Mme Catherine BONOMI

DDCS : M. Tanguy FARRIE

Education Nationale : Mme Régine MARTINET

DTPJJ : M. Bruno BOURLARD

Pôle Emploi : Mme Isabelle MARIN-LAMELLET

Greta : M. Serge LAURY

Région Auvergne Rhône Alpes : Mme Catherine BOLZE

Grenoble-Alpes Métropole : Mme Céline DESLATTES

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : Mme Marjorie DURAFFOURG

Chambre de Commerce et d'Industrie : M. Thomas VIRON

AFPA : Mme Mercedes GARAC

Chambre d'Agriculture : M. Jean-Claude DARLET

MEMBRES ACTIFS

Département Isère : M. Pierre GIMEL

Mutualité Isère : Mme Béatrice ROTHAN

CODASE : M. Stéphane VIAL

Ulisse 38 : Mme Françoise TRAHAND

WeTechCare : M. Thomas VANDRIESSCHE

FCG Rugby : M. Daniel JENNEPIN

GEG : Mme Bérangère VALENTINI

ADECCO : Mme Véronique ENGELMANN

Carrefour : Mme Véronique PERRIN

Schneider Electric : Mme Astrid ACHARD

UDIMEC : Mme Emilie JOURNIAC

MEDEF Isère : M. Guillaume MEYNARD

CFE CGC38 : M. Alex SOUILLET

UD CFTC

MEMBRES ASSOCIÉS

Mme Maryvonne BOILEAU

M. Jean-Jacques BENEYTON

OBSERVATEUR(TRICE)

Mme Aline FRANCOIS, Membre du CSE - MLG

M. Nabil KHERRAB, Membre du CSE - MLG

Mme Hourya ZITOUNI, Membre du CSE - MLG

NOTRE RAISON D'ÊTRE

« Révéler le potentiel des jeunes ! »



NOS VALEURS



Engagement



Diversité



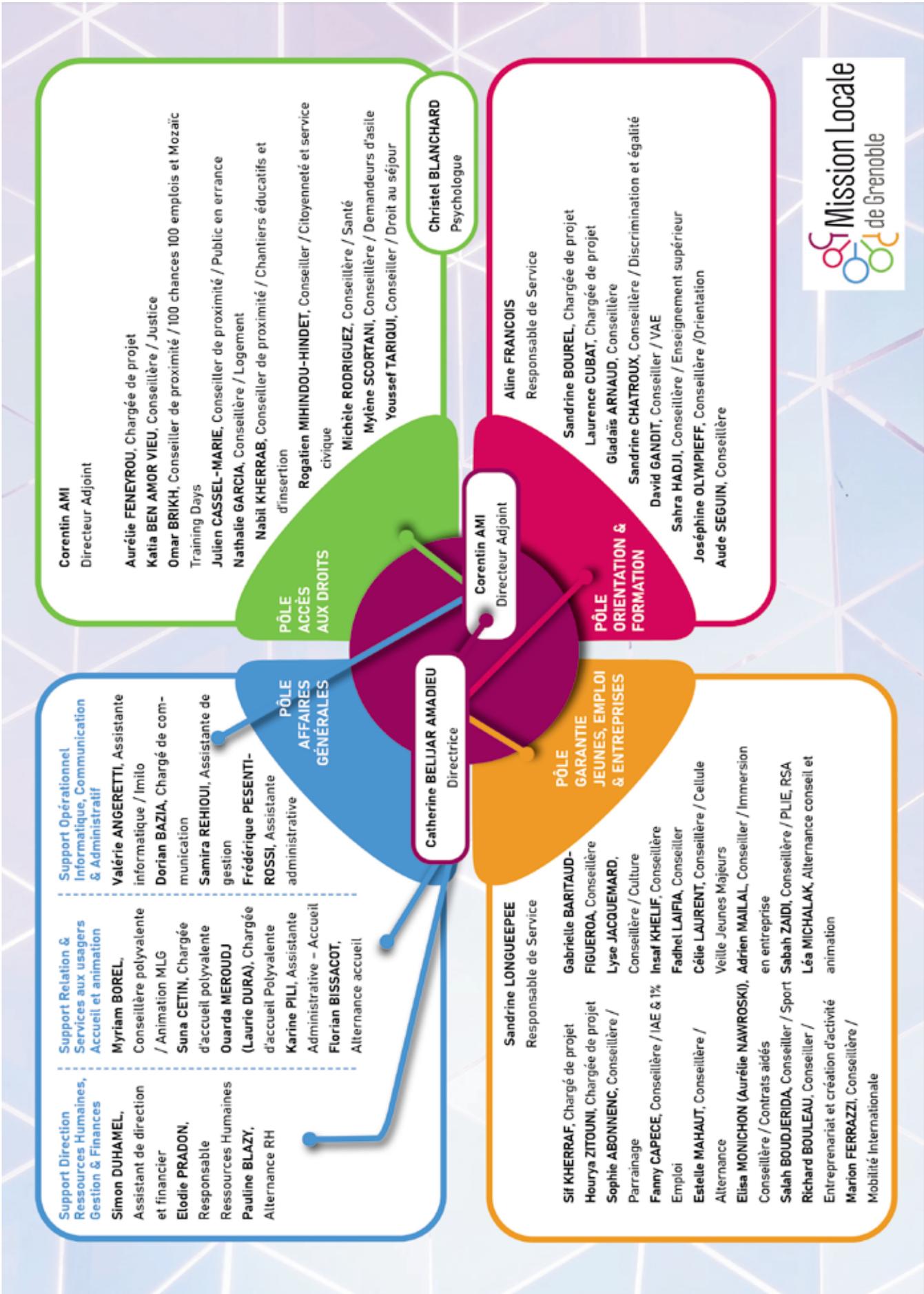
Ecoute



Créativité

① Organisation de la Mission Locale de Grenoble

ORGANIGRAMME



② — Repérage & Mobilisation des jeunes

Faire connaître à l'ensemble des jeunes l'offre à laquelle ils peuvent avoir accès sur l'ensemble de leurs besoins : emploi, formation, connaissance des métiers, informations sur le territoire, transport et mobilité, accès au logement, santé, accès aux droits, à la culture, aux sports, aux loisirs et à la citoyenneté.



La Mission Locale de Grenoble c'est...

6 584 JEUNES EN CONTACT

L'INSCRIPTION EN LIGNE

En 2020, la Mission Locale de Grenoble a fait évoluer son site internet pour permettre un meilleur repérage des jeunes en proposant un formulaire de pré-inscription en ligne. Ainsi à toute heure, un jeune qui souhaite être accompagné par la Mission Locale peut s'inscrire via le site internet et sera rappelé pour se voir proposer un rendez-vous et rencontrer un conseiller. Cette digitalisation de notre offre de service permet de mieux s'adapter aux besoins des jeunes du

territoire en proposant une modalité souple pour contacter la Mission Locale. Le jeune peut également choisir son créneau selon ses disponibilités au moment du rappel téléphonique. Le personnel chargé d'accueil traite toutes les demandes dans des temps très courts et le rappel permet de saisir les premières informations relatives à l'identité, au parcours et au dossier du jeune. Trois personnes sont dédiées au suivi des inscriptions en ligne, au rappel des jeunes et à l'organisation des rendez-vous. Au total, la Mission Locale de Grenoble a inscrit **1574 nouveaux jeunes en 2020**, la majorité s'étant inscrit via cette nouvelle modalité en ligne. Le formulaire de pré-inscription a considérablement fluidifié l'inscription des jeunes en 1er accueil, et permet une collecte des données fiabilisées. Lancé dès janvier 2020, l'inscription en ligne a permis au moment du confinement de ne pas interrompre le 1er accueil



des jeunes grenoblois pendant la crise sanitaire. En effet les jeunes ont tous été rappelés et ont pu faire un 1er rendez-vous de diagnostic par téléphone avec un conseiller. Les rendez-vous de diagnostic à distance ont été maintenus jusqu'à la réouverture le 18 mai 2020. Les partenaires ont très bien accueilli cette nouvelle modalité d'inscription car ils peuvent faire un lien direct entre le jeune qu'ils accompagnent et la Mission Locale en les aidant à s'inscrire en ligne de manière plus réactive, sans être dépendant des horaires d'ouverture de la Mission Locale par exemple. Cela permet de prévenir certaines ruptures de parcours en réduisant le temps d'attente entre l'envie d'un jeune d'aller vers le droit commun et le moment effectif de son inscription et de sa « captation » par la Mission Locale. L'inscription en ligne est donc un outil de repérage des jeunes et de visibilité pour la Mission Locale.



LA PRÉSENCE EN PROXIMITÉ



FOCUS

La présence de la ML Grenoble se caractérise par une diversité d'actions et de réponses, afin de remplir les objectifs que nous nous sommes assignés en direction des jeunes habitants les territoires dits « Quartiers Politique de la Ville » (QPV) :

- Repérer le public 16-25 ans en rupture d'accompagnement à la ML Grenoble ou de scolarité sur les secteurs de la ville de Grenoble ayant un QPV (2, 3, 5, et 6)
- Accompagner ce public repéré pour créer les conditions de confiance et le faire adhérer au droit commun
- Maintenir, renforcer et développer le partenariat de proximité avec les différents acteurs locaux

C'est ainsi que nos trois conseillers de proximité multiplient leurs présences par :

- Un travail de réseau, se matérialisant par des rencontres régulières et la création ou la consolidation de relations partenariales fortes

- Une participation active aux réunions d'acteurs (coordination) ou thématiques (emploi, jeunesse, prévention), permettant à la fois d'informer sur les actualités « emploi-formation », mais également de se nourrir des actualités locales

- Une organisation d'événements autour de l'insertion professionnelle ou une présence sur des temps-forts proposés par d'autres acteurs locaux, afin de mobiliser des jeunes

- La réalisation de permanences régulières ou ponctuelles sur des lieux de vie des 4 territoires, offrant ainsi une porte d'entrée vers l'accompagnement socio-professionnel

En 2020, au regard du contexte sanitaire, nous avons adapté notre réponse au fil de l'année. Ainsi, alors que durant le 1er confinement (mi-mars / mi-mai), l'ensemble de nos actions de proximité se sont

arrêtées, notre choix s'est porté, dès le 18 mai, vers un rapprochement avec nos partenaires privilégiés. C'est ainsi que des permanences itinérantes ont été réalisées tout l'été, afin de (re)créer du lien avec les jeunes de ces territoires, particulièrement impactés par la Covid-19. Sur certains territoires, elles se sont poursuivies sur la fin de l'année, preuve que cette pandémie nous a aussi permis d'expérimenter de nouveaux modes opératoires, qui se sont vus maintenus car pertinents.

Les événements, quant à eux, ont été drastiquement impactés, puisque nous n'avons pu en organiser qu'un, en début d'année, sur le quartier Teisseire-Abbaye-Jouhaux. Mais nous avons là-aussi diversifié notre approche, en couplant Job Dating et E-sport (rencontre d'employeurs sous forme d'entretiens « classiques » et autour de jeux vidéo).

En chiffres...

119 permanences réalisées

26 permanences itinérantes

254 jeunes accompagnés

60 repérages en 1^{er} accueil

341 entretiens réalisés

LA COMMUNICATION

Après une année 2019 consacrée à l'adaptation des outils de communication et au développement de nouveaux supports, la Mission Locale de Grenoble s'est dotée en 2020 d'un plan de communication pour planifier ses actions de communication sur du court, moyen ou long terme.

Ainsi l'année 2020 était placée sous le signe de la nouveauté. Et c'est dès le mois de janvier que le ton a été donné avec le lancement du nouveau site Internet regroupant des actualités, des offres d'emploi, un tchat et un formulaire de pré-inscription. Newsletter, publications sur les réseaux sociaux, affichage, vidéos, SMS, de nombreux outils ont été mobilisés autour de ce lancement pour assurer un trafic immédiat vers le site. Très rapidement, nous avons constaté une augmentation de la fréquentation et les retours des jeunes et des partenaires étaient positifs. En 2020, nous avons recensé 18 317 connexions sur « www.ml-grenoble.org ». La Mission Locale s'est aussi dotée

d'une plaquette de présentation de son offre de service, présentant le planning des ateliers et permanences hebdomadaires ou encore les différents dispositifs. Ce document est distribué à tous les jeunes en 1er accueil. Enfin, la MLG s'est déployé sur le réseau social Instagram pour communiquer différemment sur ses actualités, capter de nouveaux jeunes et ajuster son image.

Le plan de communication prévoyait entre autres de doter la Mission Locale d'outils pouvant la rendre visible lors des événements. Ainsi 4 kakémonos ont été remis à jour et nous avons commandé 1 oriflamme et 1 photocall. Par ailleurs, fort d'une volonté d'adopter des pratiques de communication plus durables, le volume d'impression de flyers a été considérablement réduit en 2020.

Concernant la communication interne, la crise sanitaire a permis de travailler de nouveaux outils, nous avons dès le mois de mars 2020 mis en place Slack afin de

permettre à tous de communiquer plus simplement et d'échanger des informations, notamment lors du 1er confinement (mars – mai) où l'ensemble des équipes étaient à distance. Les conseillers se sont aussi adaptés en communiquant avec les jeunes via les réseaux sociaux, l'application OnOff (application qui permet d'avoir un numéro de téléphone professionnel) ou les solutions de visioconférence Zoom et Jitsi



Oriflamme



Dépliant de l'offre de service



Kakémono



Communication lancement du nouveau site Internet

② — Repérage & Mobilisation des jeunes

LES CONVENTIONS PARTENARIALES

Mutualité Française Isère, ADIIJ (Infos Jeunes 38), Schneider Electric

La pandémie que nous avons connue en 2020 nous a certes éloignés physiquement pendant de nombreux mois, mais elle a renforcé le travail partenarial, indispensable pour faire face collectivement aux enjeux qui en ont découlé. C'est ainsi que la Mission Locale de Grenoble a cherché à renforcer ou simplement à formaliser des relations « gagnant-gagnant » avec un certain nombre d'acteurs du territoire. Voici trois exemples pour illustrer cela.



Signature de la convention avec la Mutualité Isère

La Mutualité Française de l'Isère : autour de 9 axes, allant de la facilitation au logement autonome à la promotion des métiers, en passant par des actions autour du sport-santé ou l'amélioration de la coopération entre professionnels, cette convention signée en juillet 2020, a permis de rapprocher deux structures aux actions complémentaires et d'intensifier les échanges.

L'ADIIJ (Infos-Jeunes 38) : en formalisant trois axes de collaboration (l'échange entre professionnels, le renforcement des offres de services et la coopération sur l'organisation d'un Job dating), cette convention signée en octobre 2020 illustre bien le souhait de synergie entre acteurs œuvrant sur un champ d'action relativement proche.

Exemple de la mise en oeuvre d'une convention partenariale avec Schneider Electric :

La Mission Locale a accueilli en janvier 2020 pour 2 ans, une salariée de Schneider Electric, Astrid Achard, en mécénat de compétences afin de renforcer son approche entreprise et consolider sa connaissance de la filière industrie. Ce mécénat de compétences s'est traduit par la mise en oeuvre d'un Parcours Industrie initié par Schneider Electric & la Mission Locale de Grenoble et co-construit avec 4 Entreprises du Bassin Grenoblois. L'objectif de ce parcours « sur mesure » est de rendre visible les métiers de la filière Industrie (et ceux de demain), de rapprocher les acteurs du territoire et mieux se connaître et de concrétiser les Politiques des Entreprises RSE et du réseau PAQTE.



Réunion de lancement du Parcours Industrie

CONTEXTE

Un contexte difficile et des challenges à relever !

- Un taux de chômage qui risque de frôler les 12% (40% chez les jeunes actifs des QPV)
 - 3500 jeunes accompagnés par la MLG
- Depuis la Covid, de plus en plus de jeunes sans solution poussent la porte des Missions locales
 - L'état impulse de nouvelles mesures pour l'insertion des jeunes
 - La filière Industrie peine à recruter

CONSTAT CROISÉ

De la Mission Locale de Grenoble :

- Une méconnaissance de l'industrie par les jeunes et les conseillers.
- La nécessité pour les conseillers de se mettre « au goût du jour » pour les valoriser
- Faible connaissance des Entreprises de l'industrie, de leurs Politiques globales & RSE

Des entreprises de la filière Industrie :

- Difficultés à attirer vers les métiers de l'industrie & préparer aux nouveaux métiers !
- Candidats qui ne répondent pas aux attentes. Méconnaissance des métiers et des savoir-être
- Une méconnaissance de l'offre de service des ML et des publics accompagnés

② — Repérage & Mobilisation des jeunes

LES CONVENTIONS PARTENARIALES (SUITE)

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Provoquer la rencontre entre la Mission Locale & les Entreprises :

- Mieux connaître les « Ressources » du territoire et leurs fonctionnements
- Partager et répondre aux besoins & aux enjeux de tous
- Ouvrir des opportunités aux jeunes et innover
- Mutualiser les actions pour être plus forts
 - Aller à la rencontre des Acteurs & partager sur les besoins et les fonctionnements de chacun
 - « Outiller » les Conseillers-ères- pour mieux comprendre la Filière et ses Entreprises
- Donner envie aux Jeunes de rejoindre l'Industrie et se former
- Anticiper sur les métiers de demain et créer des opportunités.
- Etendre le « Calendrier des temps forts » aux 6 ML de Grenoble Alpes Métropole & aux Entreprises du territoire



LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Le détachement d'un Mécénat de compétences Schneider Electric à la Mission Locale de Grenoble :
- Cadrage/ Pilotage / animation et coordination du projet et sa mise en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes

Un engagement fort de la direction de la Mission Locale de Grenoble :

- Présentation du projet en réunion plénière à tous les conseiller-ère-s en mars 2020 et une adhésion de tous

Délégation de 3 « ressources » pour co-construire le projet avec les entreprises
Mobilisation des entreprises du bassin grenoblois reconnues pour leur politique RSE

- Adhésion de 5 grandes entreprises et interlocuteurs dédiés pour porter le projet en interne.

Co-création du projet et mobilisation de tous les acteurs pour respecter le timing.

- Création du comité de pilotage et lancement du projet.
- 5 réunions du COPIL pour co-construire la « solution » et prévoir le lancement début 2021.

Un livrable et des actions concrètes, qui répondent aux enjeux de chacun pour servir l'emploi sur le territoire & la filière Industrie.

3 — Accueil et information

Accueillir tous les publics pour les informer
et les aider dans leur recherche d'informations.

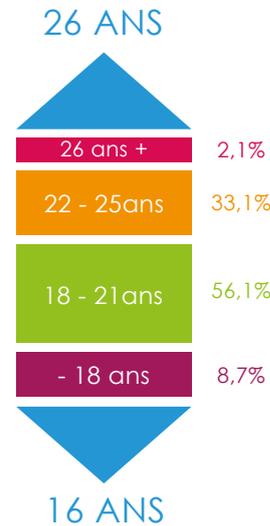
CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC

1 560 jeunes
en premier accueil

dont

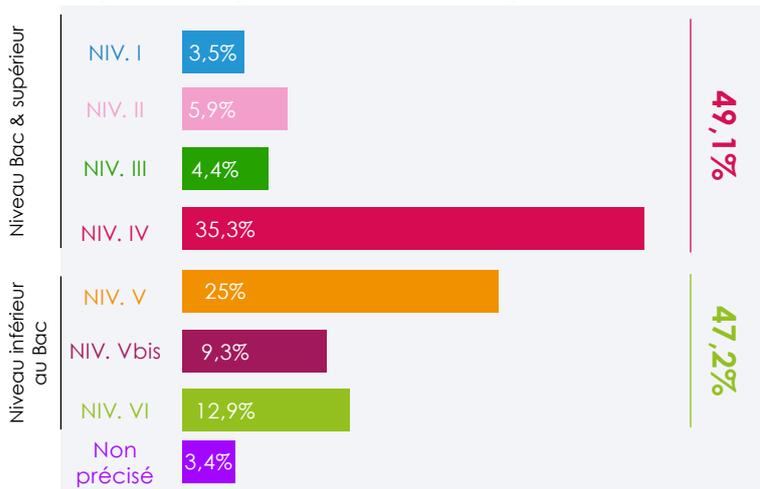
21,2%
habitant
un QPV

♀
42%
de jeunes
femmes

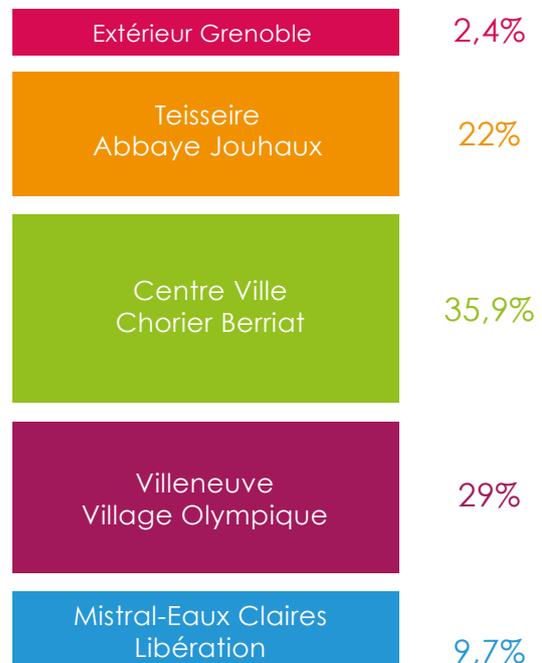


♂
58%
de jeunes
hommes

Répartition par niveaux de diplôme



Répartition par quartiers de résidence



LE CONSEIL EXPRESS

228 jeunes
ont bénéficié du Conseil Express
en 2020

L'objectif du Conseil Express est d'informer et conseiller de manière réactive les jeunes sur des questions liées à l'orientation, la formation et l'emploi ainsi que de répondre aux questions liées à un parcours d'insertion professionnelle. Ce service correspond à des actes de service répondant au niveau 1 du Conseil en Evolution Professionnelle.

Sur des créneaux prédéfinis, un conseiller en insertion socioprofessionnelle est disponible pour répondre à toutes questions posées par des jeunes suivis ou pas à la Mission Locale. Il reçoit les jeunes sans rendez-vous tous les matins et participe ainsi de manière active et dynamique à l'animation de l'espace d'accueil. Il oriente les publics accédant au site et participe également à la régulation des flux.

Le temps de réception est de 10 à 30 minutes. Nous souhaitons que cette réception reste « fluide ». Bien entendu, le jeune a toujours la possibilité de compléter les réponses du CISP « Conseil Express » en reprenant rendez-vous pour un entretien individuel avec son conseiller référent ou en participant à un atelier pour approfondir sa demande.

Le Conseil express est également complété par l'espace numérique en libre accès permettant la consultation du site internet et la réalisation de toutes démarches administratives dématérialisées.

Ce service n'a pas vocation à remplacer l'absence d'un CISP mais à la marge permet de garder le lien avec le jeune lors d'absence de courte durée de leur conseiller référent.

Le contexte sanitaire a rendu plus que nécessaire cette offre de service. Au moment du déconfinement, cela a permis un retour de manière réactive des jeunes vers la structure. Cependant, pour respecter les gestes barrières, nous avons opté pour une réception sur rendez-vous et non plus sur le flux comme précédemment. Cela a eu pour conséquence de

réduire la capacité de jeunes à recevoir. Lors du premier « déconfinement » en mai 2020, il y a eu un temps de latence avant que les jeunes reprennent l'habitude de se déplacer.

Pour pérenniser cette offre de service dans le temps, répondre à un nombre croissant de demandes et pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder à ce service, nous avons depuis le début d'année 2021, augmenté le nombre de conseillers assignés à cette permanence, en dédiant un temps de conseiller spécifiquement sur la réception sur le flux chaque matin. Cela permettra également de faire le lien entre tous les salariés pour éviter les ruptures de parcours des jeunes.



Jeune venu à la Mission Locale sur le Conseil Express

Le Conseil Express c'est aussi ...



7 PC en libre accès



L'ACCOMPAGNEMENT À DISTANCE

ARTICLE PARU DANS «LES CAHIERS DU DÉVELOPPEMENT URBAIN» - DEUXIÈME SEMESTRE 2020

expérience

Accompagner à distance les jeunes éloignés de l'emploi

Les jeunes des quartiers populaires, plus touchés que la moyenne par les inégalités d'accès à l'emploi et à la formation, traversent cette période de crise sanitaire avec peur pour leur avenir.

Catherine Belijar-Amadiou, directrice de la mission locale de Grenoble, explique comment elle et son équipe se sont organisées avec leurs partenaires pour que les jeunes les plus vulnérables puissent continuer à bénéficier d'accompagnement et d'aides financières et sécuriser ainsi leur parcours.

Chaque année, la mission locale de Grenoble accompagne près de 3 500 jeunes vers l'emploi et la formation, les conseille sur l'orientation ou leur projet professionnel et les informe sur la santé, le logement ou la mobilité. Acteur clé des jeunes éloignés de l'emploi, qui manquent de réseau professionnel ou de confiance en soi, la mission locale agit en proximité et l'accueil en face à face permet de tisser un lien nécessaire tout au long du parcours. Alors, quand le 16 mars 2020 les portes se sont fermées, il a fallu en 48 heures repenser l'organisation interne pour faire face aux urgences des jeunes les plus précaires et proposer une nouvelle forme d'accompagnement avec un seul objectif : garder le lien, rassurer, être présent !

Poursuivre l'accompagnement et le parrainage par écrans interposés

Les 40 salariés ont donc accompagné à distance plus de 800 jeunes pendant le confinement, dont 210 issus d'un quartier prioritaire, en réalisant 1 510 entretiens ou en envoyant pas moins de 5 000 SMS. Des permanences téléphoniques, tenues par deux salariés, recueillaient tous les jours les demandes des jeunes pour les orienter au mieux. Des ateliers à distance ont été mis en place auxquels 100 personnes ont participé : atelier de conversation, atelier orientation, café de l'emploi... Cette mobilisation active a permis la signature de 30 CDD (contrat à durée déterminée) et 5 CDI (contrat à durée indéterminée) pendant le confinement.

Le « cyber-parrainage », une action inédite et saluée par l'ensemble du réseau des missions locales, a été mis en place afin de favoriser, entre autres, l'accès au réseau professionnel. Les deux conseillères qui ont animé ce réseau de parrains à distance ont utilisé la méthode dite du « portrait chinois » pour mettre en relation parrain bénévole et jeune volontaire. Douze entreprises (notamment Schneider et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) se sont engagées dans cette action pour per-

mettre non seulement à 23 jeunes de continuer d'avancer malgré le confinement, mais également à leurs collaborateurs de s'investir dans un projet ayant du sens.

Les jeunes, également victimes de la fracture numérique

Pour bénéficier d'un accompagnement à distance, les jeunes doivent être équipés. L'évaluation menée par nos soins auprès de notre public a rapidement montré que la fracture numérique était bien réelle : nombre de jeunes ne disposaient d'aucun matériel et/ou de connexion internet pour suivre des formations, rechercher un emploi ou rester en contact avec leur conseiller. Grâce au programme « Connexion d'urgence » porté par Emmaüs Connect et SFR, l'équipe a pu pallier une partie de ces inégalités en organisant la distribution, pour une cinquantaine de jeunes, d'un ordinateur portable ou d'un smartphone muni d'une carte SIM et d'un forfait.

Ces initiatives portées par l'équipe ont permis à Jonathan « de lui apporter de la méthodologie et surtout de ne pas être seul » ou à Elisha « de se sentir coachés et soutenus pour ne pas laisser tomber en dépit de ses difficultés personnelles ». La mission locale a rouvert progressivement ses portes à compter du 18 mai, en suivant un protocole sanitaire strict (fourniture de masques au public notamment) pour revenir à son offre de services « classique » dès le 9 juin.

En cette période de reconfinement, la mission locale reste ouverte dans le cadre de sa mission de service public avec une adaptation des modalités d'accueil pour respecter les conditions sanitaires : réception uniquement sur rendez-vous, poursuite des ateliers « garantie jeunes », déploiement de l'accompagnement à distance en visio, y compris sur site... Les jeunes sont bien présents et l'équipe n'a, par conséquent, pas fini d'être agile ! ●

Catherine Belijar-Amadiou

④ — ORIENTATION DES JEUNES

Apporter aux jeunes un conseil qualifié pour leur permettre de s'orienter au mieux vers les acteurs et services selon leurs besoins.

6 584 jeunes en contact

3 445 jeunes accompagnés

18 628 entretiens réalisés

36 046 propositions

NOS ATELIERS



Job les clés

37 ateliers

137 jeunes présents



Orientation

11 ateliers

58 jeunes présents



Français Langue Etrangère

69 ateliers

136 jeunes présents



Alternance

13 ateliers

73 jeunes présents



Je pitch !

35 ateliers

117 jeunes présents



Lundi de l'entreprise

22 ateliers

162 jeunes présents



Jeudis Emploi

39 ateliers

117 jeunes présents



CV Designer

97 Rendez-vous individuels

102 jeunes présents



LES INFORMATIONS COLLECTIVES

DEMANDEURS D'ASILE

13 Sessions

92 jeunes inscrits

35 jeunes accompagnés

GARANTIE JEUNES

52 Sessions

550 jeunes convoqués

354 jeunes présents

308 jeunes accompagnés

NOS PERMANENCES

PERMANENCE SANTÉ ET ECOUTE



94 jeunes accompagnés

260 entretiens réalisés

PERMANENCE LOGEMENT



42 jeunes accompagnés

51 entretiens réalisés

PERMANENCE FORMATION



93 propositions

65 jeunes accompagnés



LES INFOS MÉTIERS

Cette action permet aux usagers de la Mission Locale de réaliser, sur plusieurs demi-journées, des enquête-métiers, des entretiens pour un stage et de s'informer sur les formations. Des tables rondes pour découvrir des métiers, des entreprises, des professionnels, et des environnements de travail nouveaux sont organisées. Les partenaires engagés sur les infos métier informent les jeunes sur la validation de projet et sur les démarches administratives à effectuer pour entrer en stage, en formation et à l'emploi. Les partenaires sont les organismes de formations, les organismes paritaires, les fédérations d'employeurs, les agences d'emploi, Pole Emploi, les mécénats d'entreprises, les entreprises, les chambres consulaires. Les secteurs cibles sont les métiers en tension de 2020 sur le bassin grenoblois : Tertiaire, numérique, industrie (production, installation, maintenance), santé, aide à la personne, commerce, vente, distribution.

5 Infos métiers ont ainsi pu se dérouler sur le second semestre 2020. Parmi elles, a eu lieu La « Semaine des métiers du tertiaire » sur 4 jours avec des tables rondes et stands d'entretiens individuels. 4 après-midis de 3h avec 7 stands ont été organisés : les jeunes arrivaient toutes les 1/2h par cohortes de 10 pour respecter les règles sanitaires. Pendant ces temps, les partenaires échangent avec le public autour de différentes thématiques : l'organisation



du travail en lien avec le numérique (présent dans tous les postes de travail de presque tous les métiers de nos jours), la mixité au travail, l'éco-responsabilité dans le fonctionnement des entreprises, la sécurité au travail, le respect des consignes et des horaires, l'autonomie, la prise de décision, la capacité à rester calme, le sens de la relation, la résistance au stress, la bonne hygiène de vie, les contraintes de temps pour les horaires décalées, le travail des weekends et jours fériés....Les conseillers présents évoquent les différents outils de financement de formation. Ce genre d'action a permis à la MLG de remettre à jour son réseau de partenaires, permet aux services de coopérer vers un objectif commun et travailler en mode projet.

5
infos métiers
en 2020

154
jeunes ont
participé
aux infos
métiers

40
partenaires
ont partici-
pé aux infos
métiers

FOCUS

Job les clés



L'atelier « Job : les clés » a été conçu pour permettre aux jeunes de gagner en autonomie sur leur recherche d'emploi. Il permet également d'appréhender le marché du travail, de comprendre les attentes d'un employeur, de connaître les codes de l'entreprise, de savoir où

chercher les offres d'emploi. Tous les lundis à 14h00, l'atelier Job les clés se déroule en 2 parties. La première se fait par un quizz où tout le monde participe soit sur son téléphone portable, soit sur un ordinateur. Nous débriefons ensemble les réponses avec les jeunes. La deuxième partie est basée sur « se mettre à la place du recruteur ». Nous distribuons 3 ou 4 CV anonymisés aux jeunes avec une Offre d'emploi correspondante et chaque groupe doit définir pourquoi il prendrait tel ou tel CV par rapport à l'offre d'emploi et argumenter.

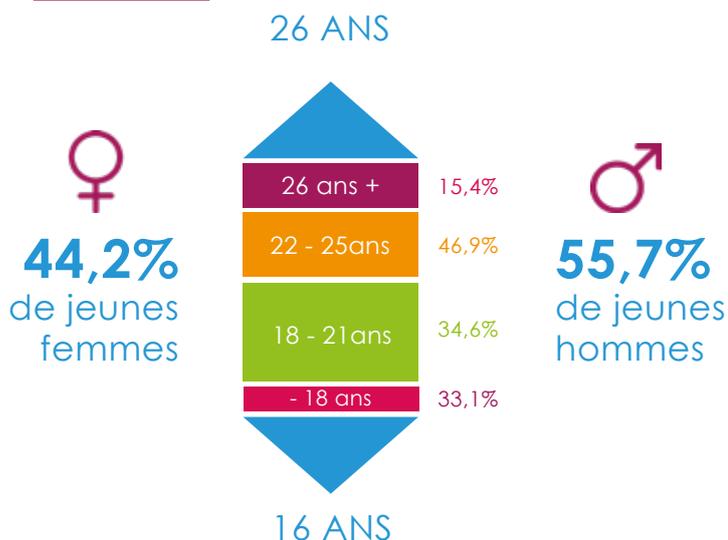
Cet atelier est le premier atelier de la semaine où sont abordés différents thèmes sur le monde de l'emploi. Il est interactif et permet de ne pas faire que

de l'information descendante. L'offre de service globale est également abordée, et il est proposé aux jeunes de participer aux autres ateliers. Aujourd'hui, la majorité des entreprises se basent sur les savoir-être, et il est important de le rappeler aux jeunes, ainsi que de leur glisser quelques conseils sur les codes attendus en entreprise. Il est à noter que certains jeunes ne connaissaient pas du tout ces codes, et pouvoir l'aborder de cette manière constructive et simplement leur apporte beaucoup. Les jeunes ont été assidus et persévérants avec un besoin accru de sociabilisation. Cet atelier est toujours bien apprécié également puisqu'il se termine avec une vidéo humoristique sur « ce qu'il ne faut pas faire » en entretien.

5 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

Proposer à chaque jeune un suivi personnalisé pour construire son parcours et aborder toutes les questions liées à l'accès à ses droits, à la formation, à l'emploi, au logement, etc. et être accompagné dans sa mise en oeuvre.

JEUNES EN SUIVI

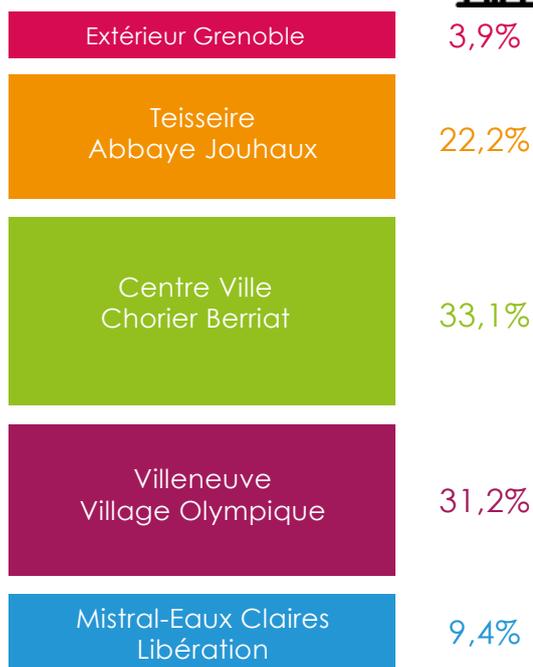


← 3 445 jeunes en accompagnement

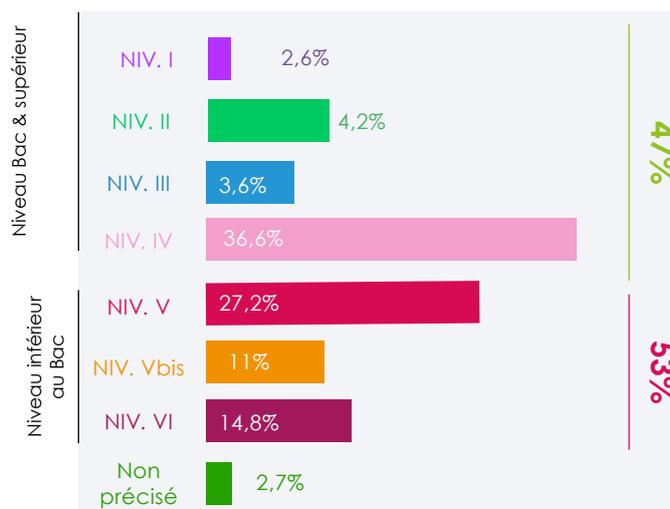
dont

27,4% habitant un QPV

Répartition par quartiers de résidence



Répartition par niveaux de diplôme



En 2020 :

97 jeunes reconnus comme travailleurs handicapés



LES AIDES FINANCIÈRES

FOCUS

LES AIDES FINANCIÈRES VUES PAR UNE JEUNE

« En septembre 2020 j'étais étudiante en optique mais je ne me suis pas épanouie dans ce domaine alors j'ai préféré arrêter et trouver autre chose. Suite à l'arrêt de mes études, j'étais perdue, je ne savais pas où aller sachant qu'il fallait que je m'insère le plus rapidement possible étant donné que j'avais un studio et je devais subvenir à mes besoins.

En octobre 2020 je me suis inscrite à la Mission Locale de Grenoble puis j'ai été acceptée en garantie jeune ce qui me permettait de toucher une aide financière mensuelle ainsi que de trouver sereinement du travail. Juste avant mon entrée en garantie jeunes j'ai obtenu un FAJU, une aide ponctuelle de 170€ qui m'a permis de me sortir de certains soucis financiers. Mon conseiller m'a aussi orientée vers le secours populaire pour avoir

des paniers repas ce qui m'a aussi beaucoup aidé.

J'ai obtenu grâce à la Mission Locale une réduction sur la carte OURA pour me déplacer ce qui me faisait des frais en moins.

Depuis mes débuts à la Mission Locale j'ai pu trouver une formation en naturopathie, j'ai trouvé du travail en tant qu'aide à domicile où je m'occupe des personnes âgées et j'ai été acceptée à l'Université en licence psychologie.

Pour conclure mon expérience, la Mission Locale ainsi que mon conseiller m'ont beaucoup aidé à me réinsérer professionnellement et socialement, les aides que j'ai touchées m'ont aidé à subvenir à mes besoins le temps que je trouve un travail et que ma situation se stabilise, cela m'a été vraiment bénéfique »

Ilham E. , accompagnée par la Mission Locale de Grenoble

1 369 demandes pour
226 469 € versés
dans le cadre
de l'allocation PACEA

11 FAJ accordés soit
945€ versés

744 demandes pour
292 FAJU accordés soit
47 460€ versés

2175€ versés dans le
cadre du fond de solidarité
MLG
36 jeunes bénéficiaires

NOS ACTIONS SPECIFIQUES

Revel Toi

En partenariat avec l'E2C le parcours « Revel Toi » a vu le jour. Celui-ci résulte d'un appel à projet d'une durée de 3 mois dont l'objectif est de travailler sur l'orientation professionnelle et la remise à niveaux des savoirs élémentaires. Ce sont 10 jeunes qui ont bénéficié d'ateliers collectifs et de rendez-vous individuels de suivi avec des ateliers théâtre et du coaching pour travailler la manière de se présenter et la confiance en soi. Ces ateliers ont été réalisés par deux intervenantes extérieures. L'atelier orientation du parcours Revel Toi a été spécialement adapté au public mineur. Il permet aux jeunes d'avancer sur leur orientation et la construction du projet professionnel, d'identifier des secteurs d'activités, de réaliser des enquêtes métier et des tests de personnalité, et d'assister à des interventions de professionnels

pour parler de leurs parcours et leur permettre de se projeter. Les jeunes ont par la suite visité des centres de formation, ont également été sensibilisés à l'identité numérique, se sont remis à niveau sur les matières élémentaires, ont pu travailler sur la mobilité et mieux se repérer dans les transports en commun, visiter des sites culturels ou encore s'entraîner au code la route. Enfin ils ont pu s'aérer en pratiquant des activités sportives et en utilisant le FabLab de l'E2C : (construction du logo Mission Locale avec une imprimante 3D). Les Jeunes engagés sur ce par-



Présentation du projet Rével'toi aux partenaires de la MLG

cours de 3 mois ont particulièrement apprécié la création de lien social à travers la dynamique de groupe, la remobilisation, le travail sur la confiance en soi, la prise de connaissance et conscience de ses capacités et la possibilité de se projeter dans un parcours de formation et/ou emploi.

NOS ACTIONS SPECIFIQUES (suite)



Aurélie FENEYROU, chargée de projet - Mission Locale de Grenoble

Digi'Talents

Digi'Talents est une action menée depuis 2 ans à la Mission Locale de Grenoble qui permet l'acquisition par les jeunes de compétences techniques et de savoirs être qu'ils pourront valoriser dans leur recherche d'emploi à travers le développement de leur réseau professionnel. Tout au long de l'année 2020, 20 jeunes ont participé aux différents temps de cette initiative et ont bénéficié de temps de formation par des professionnels et de rencontres d'entreprises. L'objectif est de rapprocher les jeunes et les entreprises par le média vidéo. Les jeunes ont ainsi pu créer des vidéos : cv, reportage métier ou reportage sur une entreprise, interviews afin de les diffuser sur les réseaux professionnels, de pouvoir se démarquer et d'étendre leur réseau. Pour les entreprises, c'est une opportunité de communiquer de manière originale grâce à des présentations vidéo réalisées par les jeunes de la Mission Locale.

Afin de mieux maîtriser l'outil Numérique dans le cadre de leur recherche d'emploi, les jeunes ont participé à une formation dispensée par la Maison de l'image en vue d'acquérir les bases de la prise d'image & de son ainsi que du montage vidéo. Tous ont participé à la réalisation d'une vidéo (découverte d'une entreprise, ou d'un métier).



Jeune en tournage de son CV Vidéo pendant Digi'Talents

DIGI'TALENTS C'EST :

- Une émulation collective pour les différents groupes de jeunes
- Un accueil très positif des jeunes par les entreprises interviewées
- Une réelle volonté des jeunes de s'investir sur le projet
- Le fait de pouvoir retrouver une vie sociale après le confinement

Pour certains jeunes, Digi'Talents leur a permis de découvrir le monde du numérique et de la vidéo.

Pour d'autres Digi'Talents leur a permis de faire des enquêtes métiers sur des domaines qui les intéressaient et de valider ou non leur projet.

Certains ont pu dépasser leur appréhension d'aller vers les entreprises. Pour tous, ce dispositif leur a permis de briser l'isolement du au confinement et à la Covid 19.

Et qu'en pensent les jeunes ?

- 100%** recommanderaient Digi'Talents
- 100%** sont fiers du travail accompli
- 80%** sont plus à l'aise pour parler en public
- 80%** ont gagné en confiance grâce à l'action
- 80%** ont apprécié de travailler en groupe
- 60%** estiment que Digi'Talents les a aidés dans leur réflexion sur leur projet professionnel

Les réalisations Digi'Talents 2020



Flashez ce QR Code avec l'appareil photo de votre smartphone ou avec une application dédiée.

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

En 2020 :

308

JEUNES

sont entrés dans le dispositif Garantie Jeunes dont

23,2%

issus d'un QPV.

1046

JEUNES

sont entrés dans le dispositif PACEA dont

26,8%

issus d'un QPV.

421

JEUNES

sont entrés dans le dispositif PPAE dont

31,8%

issus d'un QPV.

LES ENTRÉES EN SITUATION

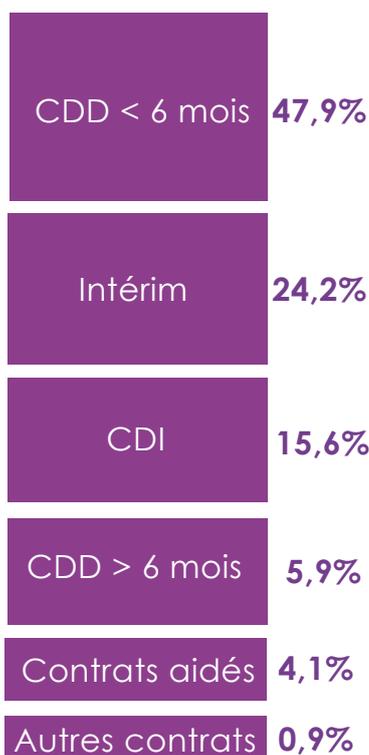
1 582

entrées en situation emploi

pour **981** jeunes

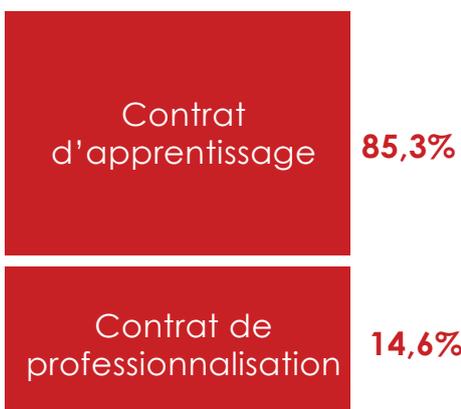
dont **24,5%**

d'emplois durables



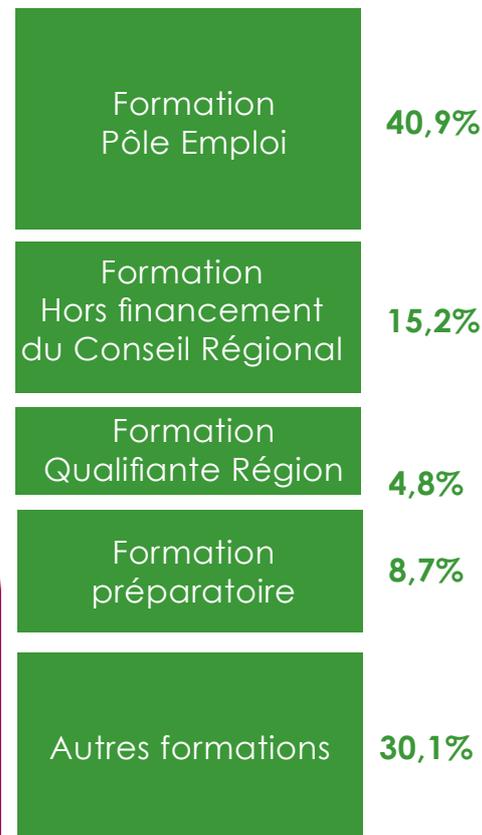
157 entrées en situation alternance

pour **155** jeunes



308 entrées en situation formation

pour **280** jeunes



TEMOIGNAGE

«Je suis entrée en garantie jeune en février, en moins de 3 mois, l'équipe de conseillers garantie jeunes et de la mission locale, à su, me redonner confiance en moi et en mes capacités pour pouvoir postuler et être embauchée dans un travail que je trouvais hors de ma portée. Le SAS est une expérience enrichissante où l'on a pu prendre conscience de nos acquis et prendre soin du à côté : santé, logement et loisirs. Aujourd'hui je recommande à mes amis, en recherche d'emploi, la garantie jeune de Grenoble, grâce à eux, je suis aujourd'hui médiatrice sociale.»

Myriam, accompagnée par la Mission Locale de Grenoble

L'OBLIGATION DE FORMATION

À partir de la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former a été prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. Un décret paru au Journal officiel le 6 août 2020 définit les conditions qui doivent être réunies pour que cette obligation soit remplie, les motifs d'exemption ainsi que le rôle des missions locales chargées de sa mise en œuvre et de son contrôle. L'obligation de formation jusqu'à 18 ans était inscrite dans la loi pour une école de la confiance qui avait déjà abaissé l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans. Cette mesure permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion. L'obligation de formation est remplie lorsque les jeunes de 16 à 18 ans se trouvent :

- dans un parcours scolaire ou en apprentissage dans un établissement du second degré, y compris les établissements privés sous contrat et ceux de l'enseignement agricole, et de l'enseignement supérieur ;
- dans un parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle ;
- en service civique ;
- dans un emploi.

À la Mission Locale de Grenoble les équipes se sont organisées pour pouvoir assurer cette nouvelle mission et offrir un accompagnement de qualité aux jeunes mineurs avec une offre de service adaptée à leurs besoins. Les différentes actions menées ont ainsi permis aux jeunes décrocheurs de se remobiliser à travers un parcours centré sur l'orientation professionnelle et la remise à niveau scolaire. Pour accompagner au mieux les jeunes mineurs déscolarisés soumis à l'obligation de formation, la Mission Locale a mis en place un accueil différencié pour ce public. Leur accompagnement est désormais confié à 3 conseillères spécialisées afin de coordonner de façon efficiente leurs actions. Les conseillères «mineurs» ont accueilli et accompagné 323 jeunes entre 16 et 18 ans. Afin d'optimiser le parcours de ce public, la Mission Locale a développé son partenariat avec les différents acteurs du territoire :

E2C; AFPA; CIO; ACEISP; CODASE; ASE; ADATE; UNIS CITE; FJT; CATALPA; AMILaura; MLDS; Co -animation des PSAD; Lien avec les cellules de veille mineur



Logo réalisé par des jeunes mineurs, dans le cadre du projet Rével'Toi

Des actions et liens spécifiques ont été mis en place avec l'équipe Aller-Vers afin de mieux communiquer avec les jeunes mineurs de ces territoires et des réunions d'informations collective ont été organisées pour leur présenter l'offre de service accessible

602 mineurs en contact
323 mineurs reçus
956 entretiens individuels

GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes (GJ) est un accompagnement renforcé des jeunes vers l'autonomie par l'emploi incluant des mises en situations professionnelles et un SAS collectif de démarrage de 5 semaines (3 semaines en collectif puis 2 semaines de stage). La GJ est une phase du PACEA qui dure 1 an, c'est une étape dans le parcours du jeune. Le versement d'une allocation est conditionné par l'implication du jeune dans la réalisation de son projet professionnel. Les ateliers collectifs sont proposés autour de l'emploi, l'au-

tonomie, la citoyenneté, la santé, des séances de sport avec un coach sportif. La suspension des entrées entre mars et mai pour raison sanitaire nous a contraint à augmenter le rythme des entrées sur le 2nd semestre pour atteindre les objectifs. Nous avons pu constater une grande précarité des jeunes, notamment en lien avec le contexte sanitaire, mais également une forte augmentation du public MNA en fin de suivi qui doivent trouver un hébergement rapidement et sont sans ressources (de juillet à octobre).

Beaucoup de jeunes ont un besoin fort de suivi social et pour certains médical. L'année 2020 a également connu une augmentation du nombre de jeunes en demande d'une 2ème Garantie Jeunes. Enfin nous avons intégré 3 promotions Garantie Jeunes BPI dans le cadre du consortium RISING

Focus sur la période covid entre mars et mai 2020, , 31 jeunes étaient en attente pour intégrer la Garantie Jeunes au moment du confinement. Tous ont été

5 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

GARANTIE JEUNES (suite)

contactés pour valider la possibilité de mener un accompagnement à distance (accord du jeune pour démarrer un accompagnement à distance, urgence de la situation, vérification des outils numériques, téléphone, forfait internet, ordinateur, ...). 21 jeunes sont entrés

le 16/3 en GJ et 10 n'ont pas pu démarrer faute d'équipement en téléphonie, accès au numérique, difficulté à être joignable pour un suivi à distance.

Beaucoup de jeunes « Garantie Jeunes » ont pu bénéficier d'un téléphone, recharge internet ou ordinateur grâce aux dons d'Em-

maüs Connect, ce qui a facilité le contact avec le jeune et le maintien du lien social.

Les conseillers ont créé un compte Facebook et Messenger pour se connecter avec les jeunes, créer des « groupes » et leur partager des informations, les voir en visio en petits groupes.



FOCUS

Le SAS Garantie Jeunes

«Le SAS Garantie Jeunes correspond aux premières semaines de Parcours GJ durant lequel nous faisons des ateliers : 2 ou 3 semaines de collectif du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30, groupe de 12 jeunes (mixité fille garçon) animé par 2 conseillers quel que soit le nombre de jeunes présents. La première partie du SAS a vocation d'expliquer l'engagement Garantie Jeunes. Nous reprenons les infos données en information collective, et nous répondons aux questions des jeunes si cela n'est pas clair. Les jeunes se présentent et présentent leurs projets ainsi que les conseillers leurs parcours. L'objectif étant aussi de les faire adhérer au dispositif et de faire groupe, des brise-glaces sont proposés. Enfin, nous présentons les objectifs de SAS, de l'année GJ et nous validons l'accord de chacun pour l'engagement sur 1 an. Cette partie permet aux jeunes de se rendre compte de l'implication des conseillers auprès d'eux durant l'année Garantie Jeunes. Si les conditions sanitaires le permettent, nous organisons une sortie à l'extérieur pour de la cohésion, afin que les jeunes et les conseillers puissent se voir sous un autre regard et apprendre à se connaître (travail d'équipe). L'objectif de la seconde partie du SAS est d'outiller :

travail sur le CV, les compétences et surtout sur l'apprentissage de parler de soi auprès d'un employeur, notions sur le droit du travail. Enfin, la troisième partie du SAS vise plutôt la mise en pratique au travers de simulations d'entretien avec des partenaires, mais aussi le démarchage auprès des entreprises pour des stages ou de l'emploi. Certaines interventions annexes à l'emploi ponctuent les SAS afin d'informer les jeunes sur leurs droits : logement, santé, ... ou atelier théâtre pour travailler l'expression et la confiance en soi. Le collectif permet au conseiller de connaître les jeunes dans leur entièreté, vie personnelle et objectif pro. Il permet aussi de mieux comprendre les freins de chaque jeune et de les travailler en individuel. Il permet, enfin, de tester les jeunes sur les savoir être et sur leur engagement. Les conditions sanitaires de l'année 2020 ont eu un réel impact sur l'implication des jeunes, beaucoup nous ont fait le retour qu'il était parfois difficile de s'engager dans le SAS de ce fait. C'est la raison pour laquelle le projet de l'année 2021 est de repenser les ateliers et les techniques d'animations afin de correspondre au mieux aux attentes des jeunes mais aussi de les rendre plus acteurs durant les ateliers.»

Salah BOUDJERIDA & Cécile LAURENT,
Conseillers Emploi Garantie Jeunes

GARANTIE JEUNES REFUGIES

28 jeunes

bénéficiaires de la Protection Internationale accompagnés

Au programme **9 semaines** de SAS avec des cours de FLE, du théâtre, des visites d'entreprises, etc.

L'INFO +

302 jeunes

Bénéficiaires de la
Protection Internationale
inscrits

23

5 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

L'ACCOMPAGNEMENT EN PÉRIODE COVID

Sur la période du 17/03/2020 au 15/05/2020

9 semaines d'accompagnement à distance

41 salariés en télétravail

5135 sms envoyés

350 abonnés supplémentaires sur les réseaux sociaux

1507 entretiens réalisés

ENTRÉES EN SITUATION

26 CDD signés

5 CDI signés

1 entrée en formation

2500 connexions à notre site internet

794 jeunes accompagnés pendant le confinement

dont 208 issus d'un QPV

50,7% de jeunes femmes

26 ANS



49,3% de jeunes hommes

16 ANS

LES ATELIERS VIRTUELS EN CHIFFRES

4 ateliers orientation réalisés en visio

9 ateliers emploi réalisés en visio

4 ateliers accès aux droits réalisés en visio

83 jeunes « vus » en ateliers virtuels

12 ateliers conversation réalisés en visio



LE CYBER PARRAINAGE

UNE ACTION INÉDITE SALUÉE PAR LE RESEAU DES MISSIONS LOCALES !

23 professionnels volontaires pour parrainer un jeune.

12 entreprises représentées

23 jeunes parrainés

6 UN APPUI AU RECRUTEMENT ET À L'INTÉGRATION DU JEUNE DANS L'EMPLOI

La Mission Locale a un partenariat défini avec les entreprises de son territoire, qui peut être mobilisé pour toutes les phases du parcours des jeunes (découverte des métiers, des secteurs économiques, évaluation des compétences, accès à l'emploi ou à la qualification, etc.) tout en répondant aux besoins de compétences des entreprises

L'IMMERSION EN ENTREPRISE

777 conventions signées
pour 450 jeunes accompagnés

Ils ont accueilli des stagiaires :



LE PARRAINAGE

Cette action consiste à parrainer un ou une jeune susceptible d'avoir des difficultés d'insertion dans le monde du travail. Le parrain est un professionnel, salarié du monde économique qui conseille le jeune et est vigilant sur ses difficultés, l'aide à les surmonter, il lui ouvre son réseau et partage ses expériences en essayant de faire écho à ses questions et ses envies et l'aide à identifier ses atouts et ses faiblesses. En 2020, 24 jeunes ont été parrainés pour retrouver confiance en eux, se familiariser avec le monde du travail et les attentes des employeurs, recevoir des conseils adaptés par rapport au marché du travail, développer un réseau professionnel ou encore enrichir leurs connaissances sur une filière professionnelle ou un métier. L'action Parrainage s'effectue deux fois par an sur un format Job dating avec la rencontre de tous les parrains/ marraines et filleuls(les) pour ensuite faire les « paires ». A la suite de cela, ils signent chacun un livret d'engagement réciproque. Un suivi indi-

viduel mensuel à bimensuel des parrains et filleuls est réalisé tout au long du parrainage.

En 2020, le confinement nous a obligés à repenser la mise en lien entre parrains et filleuls, et c'est ainsi qu'a germé une idée nouvelle : le **Cyber Parrainage**.

Durant le confinement, les salariés engagés à nos côtés ont consacré du temps à des actions de bénévolat et notamment en direction des jeunes. Nous avons mis en place le cyber parrainage pour permettre également à un maximum de jeunes de pouvoir être soutenus durant cette période. Aidés par le Mécénat de compétences de Schneider Electric au sein de nos locaux, l'appel à participation au sein de leur entreprise a très bien fonctionné, rejoint par un autre partenaire le CEA. Et au travers de la mise en relation par un portrait chinois (manière originale de se présenter), il était plus facile de rentrer en contact... Les parrains et filleuls ont donc eu la liberté de se joindre par tous les moyens puisque les rendez-vous

en physique n'étaient pas possibles (par sms, par email, par téléphone, Messenger, Whatsapp ou encore en visio).

Le cyber parrainage est une très belle expérience avec des retombées positives en termes d'entrées en emploi mais aussi en alternance. Au final cette année nous avons été plus facilement en contact avec les parrains. Ils ont été très assidus sur le suivi des jeunes et leur coaching a eu ses effets. Le bémol est que certains jeunes parrainés étaient en difficulté par rapport à leur projet, et il a fallu creuser plus loin. Un temps fort en visio réunissant parrains et filleuls a été fait en septembre avec une clôture en présentiel.

24 jeunes parrainés

24 parrains et marraines

LA MOBILISATION DES ENTREPRISES DANS NOTRE OFFRE DE SERVICE

En 2020, nous avons considérablement développé l'engagement des entreprises auprès de nos jeunes. A la Mission Locale de Grenoble nous sommes convaincus que leur expertise et leurs parcours permettent aux jeunes de prendre du recul, de mûrir leur projet professionnel et de mieux comprendre le monde du travail. Nous consolidons cet engagement au travers de convention de partenariat : CEA, Schneider Electric, Réseau AKTO...autant de collaborateurs impliqués qui partagent leurs expériences et points de vue avec nos jeunes en recherche d'emploi lors d'ateliers, de simulations d'entretien, de présentation de métiers. La Mission Locale de Grenoble devient alors une vitrine des métiers de ces entreprises engagées et s'appuie sur leur valeurs de solidarité et de partage qui animent leurs collaborateurs.



249 entreprises en contact
dont **86** nouvelles en 2019

410 offres
d'emploi
générées

1 674 mise
en relation sur des
offres

LES LUNDIS DE L'ENTREPRISE

En 2020, une offre de service nouvelle a vu le jour en créant un espace de rencontre entre jeunes et entreprises. Ainsi tous les lundis matin, un collaborateur d'une entreprise partenaire vient échanger avec des jeunes sur son parcours et son métier. Les objectifs sont multiples et ambitieux : permettre aux jeunes de rencontrer et d'échanger avec des professionnels, construire et développer son réseau professionnel, découvrir de nouveaux

métiers à travers les témoignages métiers, bénéficier de conseils sur la préparation à l'entretien et les Technique de Recherche d'Emploi, les codes de l'entreprise, bénéficier d'information sur les contrats et mesures (intérim), prendre confiance en soi, rester dans une démarche active et une dynamique positive, comprendre l'importance du réseau et du marché caché et surtout favoriser l'expression du jeune. Le déroulé de cette offre

de service permet à chacun de se présenter au cours d'un tour de table et de parler de son projet, puis un jeu de questions réponses s'établit entre l'intervenant et les jeunes. Les lundis de l'entreprise ont attiré **182 jeunes en 2020 (276 inscrits)**. Des entreprises comme Rolls Royce, le CEA Grenoble ou Schneider Electric ont pu ainsi mettre en avant leurs métiers et leurs valeurs.

TEMOIGNAGE

« La convention de partenariat entre le CEA Grenoble et la mission locale de Grenoble a été mise en place en 2019. Elle permet aux salarié(e)s de notre entreprise de contribuer à l'intérêt général en impactant positivement les jeunes de notre territoire. J'ai eu l'occasion d'intervenir lors des lundis de l'entreprise pour expliquer mon parcours car j'ai eu moi-même une deuxième chance, ce qui est le cas de beaucoup de jeunes ! J'espère les avoir inspirés en leur démontrant qu'un parcours singulier, un changement d'orientation... peuvent être une vraie force pour l'entreprise. En donnant du sens à notre parcours, on peut faire ressortir nos atouts et nos compétences développées et ainsi donner confiance au recruteur. »

Bruno RENARD - Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, CEA Grenoble



LA MOBILISATION DES ENTREPRISES DANS NOTRE OFFRE DE SERVICE (suite)

Ils travaillent avec nous



LES JEUDIS DE L'EMPLOI

Tous les jeudis, en complément de l'atelier #Jepitch, les jeunes ont la possibilité de s'entraîner en situation réelle à un entretien de recrutement. Ce sont des collaborateurs d'entreprise (jusqu'à 8 entreprises présentes par matinée chaque semaine) qui assurent la simulation d'entretien en apportant expertise et bienveillance. Les simulations durent de 30 à 45 minutes. Le jeune inscrit à la session se présente à la Mission Locale avec un CV et une offre d'emploi choisie en lien avec son projet professionnel puis est reçu par le professionnel bénévole (chargé de recrutement, manager...) pour une simulation d'entretien suivie d'un temps d'échange sur

la posture professionnelle et le contenu de l'entretien. Cet atelier est proposé à tous les jeunes accompagnés par la Mission Locale de Grenoble.

329 jeunes ont été inscrits sur cette offre de service en 2020 et **297 jeunes ont été présents**

Au total, c'est plus d'une trentaine de partenaires qui a participé aux différentes sessions (1 ou plusieurs fois tout au long de l'année).

Cet atelier est très apprécié par les jeunes car ils sont confrontés à la réalité du monde de l'entreprise et à un exercice qui les stresse avec des recruteurs bénévoles. Les conseils donnés sont bienveillants, constructifs et permettent la valorisation du poten-

tiel des jeunes.

Lors des bilans Garantie Jeunes, par exemple, les jeunes estiment que cet atelier est le plus concret car il s'agit de la mise en pratique des conseils et outils acquis pendant le SAS et donc l'aboutissement de plusieurs semaines de préparations et d'effort.

De même, les professionnels présents se sentent très utiles et remarquent la prise au sérieux de leurs conseils.

Certains employeurs rappellent les jeunes pour leur proposer un vrai entretien d'embauche au sein de leur entreprise ou transmettent leur CV à des partenaires.

TEMOIGNAGE

« Je crois au pouvoir des entreprises pour faire bouger les choses. Les actions de la mission locale comme les lundis de l'entreprise sont une réponse concrète à des problématiques liées à la jeunesse comme un manque d'information sur l'orientation scolaire et la diversité des métiers. J'aime l'idée que des professionnel(le)s aient l'opportunité de rencontres réelles pour les coacher, les inspirer. Sortir de l'autocensure, de la fatalité en étant actrice/acteur de sa vie, c'est possible si on établit durablement des passerelles entre les jeunes de la mission locale et le monde de l'entreprise. C'est une relation gagnant-gagnant car cela permet de déceler des pépites, candidat(e)s potentiel(le)s pour le CEA Grenoble. »

Aurélien ROUXEL - Chargée de mission volet social RSE, CEA Grenoble



LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTREPRISES

L'action Mission Jeunes a pour objectif de préparer les jeunes à accéder à l'emploi, de mobiliser les missions d'intérim comme première expérience professionnelle, et d'assurer la continuité des parcours professionnels en prenant en compte l'ensemble des freins à l'accès à l'emploi.

La signature des conventions Mission Jeunes a été possible grâce un partenariat renforcé entre AKTO-Réseau FAFTT et la Mission Locale de Grenoble.

Une première réunion de travail a eu lieu le 7 janvier 2020 entre Madame Nathalie BESSON, chargée de mission emploi à Akto – FAFTT et 2 professionnels de la Mission Locale de Grenoble pour lancer le partenariat entre les 2 structures et s'accorder sur les moyens à déployer pour la réussite de la convention.

S'en est suivie une réunion de présentation de la démarche Mission Jeunes qui a permis la rencontre de 7 agences d'emploi, la Mission Locale de Grenoble et le Réseau AKTO-FAFTT, le 18 février 2020.

Lors de l'AG de la Mission Locale de Grenoble qui s'est déroulée le 9 juillet 2020, 5 conventions ont été signées entre la Mission Locale de Grenoble et Adecco, Supplay, Aquila RH, Randstad et Proman.

Depuis la signature de ces conventions et malgré les mesures restrictives liées au contexte sanitaire actuel, les agences d'emploi signataires ont participé à plusieurs reprises aux différents événements et actions organisés par la Mission Locale de Grenoble:

- Job Dating

- Présentation du travail temporaire
- Info collective sur les métiers et postes à pourvoir
- Simulations d'entretiens
- Sensibilisation aux codes de l'entreprise
- Présentation du FAFTT

De même, la mise en place du plan d'action Mission Jeunes, co-construit avec chaque agence d'emploi, a permis une simplification du partage d'informations relatives à la connaissance des besoins en compétences des entreprises du bassin grenoblois et des besoins des jeunes mais aussi un échange régulier des informations sur le déroulement des missions d'intérim et des missions formation des jeunes intérimaires.



Sif KHERRAF, chargé de projet - Mission Locale de Grenoble

TEMOIGNAGE

« Pour AKTO pour la branche du travail temporaire, La signature des conventions de partenariat MISSION JEUNES avec la Mission Locale de Grenoble le 9 juillet 2020 a été un temps fort de mise en avant des relations partenariales de longue date entre les agences d'emploi et la Mission Locale. Pour les agences d'emploi, c'est l'opportunité de recruter des jeunes sensibilisés au monde du travail temporaire et d'être reconnu sur leur territoire en tant qu'acteurs de l'emploi, de l'alternance et de la formation.

Pour la Mission Locale, c'est l'opportunité d'associer et de faire participer les agences d'emploi à ses actions d'accompagnement vers l'emploi dans l'objectif de faciliter et sécuriser la mise en relation des jeunes avec les entreprises, et de les faire bénéficier de rencontre avec des professionnels. »



Nathalie Besson, Chargée de Mission Emploi AKTO

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE 2020

70 événements
regroupant **3428**
participants



Tourage Conseils Emploi - Juin 2020



Visite d'Eric Piolle, à l'occasion de la remise de matériel informatique à des Jeunes par Emmaüs connect



Job Dating à la Chaufferie - Janvier 2020



Place au Commerce - Septembre 2020



Journée Orientation Formation - Octobre 2020



Job Dating Equipe Emploi - Septembre 2020



Sortie beach volley - Garantie Jeunes - Juillet 2020



Visite du CIRFA - Janvier 2020



Visite du showroom au CEA Grenoble - Septembre 2020



PERSPECTIVES 2021

Corentin AMI, Directeur adjoint

À l'heure de mettre l'accent sur les grands enjeux de 2021, une relative sortie de la crise de sanitaire se profile. Pour autant, ces perspectives sont indubitablement marquées du sceau de la Covid-19. Les crises économiques et sociales, conséquences de la pandémie, frappent de nombreux pans de la société, au premier rang desquels se trouvent les jeunes. Entre perte de revenus, de liens sociaux et d'avenir, la jeunesse a été durement impactée, et sa santé mentale particulièrement touchée, comme le montre de nombreuses études. Aussi, nous avons fait le choix de faire ressortir cinq axes qui illustrent les réponses apportées par la ML Grenoble à cette situation :

- Plan 1 jeune 1 solution : Le Gouvernement a décidé, au sein d'un plan ambitieux, regroupant les thématiques de l'accompagnement, la formation et l'emploi, de donner des moyens supplémentaires aux acteurs du service public de l'emploi. C'est ainsi qu'aides à l'embauche, nouvelles places de formation ou encore augmentation des entrées en dispositifs spécifiques, entre autres, ont été présentés en fin d'année 2020, pour une mise en œuvre pleine et entière en 2021. La ML Grenoble doit donc s'emparer de ces mesures et les décliner dans son offre de service. Un des axes les plus impactants est celui du doublement du nombre de jeunes bénéficiant de la Garantie Jeunes, faisant ainsi passer l'objectif de 300 à 600 pour la ML Grenoble.

- Accueil d'une Assistante de service social : en réponse aux nombreuses problématiques sociales rencontrées par les jeunes accueillis, la ML Grenoble a fait le choix de financer la présence d'une Assistante de service sociale 1 jour par semaine au cours de l'année 2021. Grâce à une collaboration avec le CCAS de Grenoble, cette personne enrichira les solutions proposées aux jeunes qui en ressentent le besoin, sans pour autant se substituer tant aux acteurs présents sur le territoire dont c'est le cœur de métier, qu'aux conseiller Emploi-Formation pour qui les thématiques périphériques font partie de l'accompagnement global proposé en mission locale.

- Locaux et Ressources Humaines : face à l'accroissement d'activité, conséquence de la crise sanitaire, l'année 2021 sera marquée par de nombreux recrutements de

salariés, sur des fonctions de conseillers (obligation de formation, garantie jeunes...) et administratives. Un réaménagement des locaux (hall d'accueil, bureaux et salles de réunions), prévu en 2020, mais finalement repoussé sur le 1er semestre 2021, sera aussi à l'œuvre pour renforcer la qualité de vie au travail des salariés et le confort d'accueil des bénéficiaires et sera réalisé avec le soutien de l'Etat et de Grenoble Alpes Métropole

- Poursuite du travail engagé avec les entreprises : forte de son expérience avec le mécénat de compétences en lien avec la filière industrie, la Mission Locale de Grenoble accueille en 2021 pendant 12 mois, un nouveau mécénat de compétences dont la mission est de construire une réflexion et des outils autour de l'entrepreneuriat afin de mieux accompagner nos jeunes vers la création d'activité et les autoriser à l'envisager comme étape dans leur parcours. C'est ainsi que seront construits des relations partenariales renforcées avec les acteurs engagés sur cette thématique (ADIE, ACEISP, GAIA, ANGC...), des temps de rencontres avec des jeunes, des événements de promotion, ..., le tout sous l'angle de l'accompagnement à l'émergence de projet.

- L'engagement des jeunes : grâce à la présence de Léa MICHALAK, Alternante en formation de CESF en 2021 à la Mission Locale de Grenoble, des projets pensés par et pour les jeunes verront le jour au cours de l'année, sous l'appellation « Passe à l'action ». Une des concrétisations majeures de cette mobilisation sera l'entrée au Conseil d'administration de deux jeunes accompagnés par la MLG, au sein d'un Conseil consultatif, prévu par les statuts ou l'organisation d'une « soirée des Talents ».

Face aux enjeux de sortie de crises, l'Etat a fait des missions locales l'un des acteurs majeurs de réduction des impacts sociaux pour les jeunes et de booster de la reprise économique par l'emploi. En 2021, la ML Grenoble continuera d'innover et de s'adapter pour répondre à cette confiance et être à la hauteur des attentes, dans l'intérêt de son territoire, auprès des jeunes et des entreprises.

Corentin AMI,
Directeur Adjoint.



Robert GIRARD

**Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné Savoie**

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »

14 boulevard Agutte SEMBAT

38000 GRENOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**



239 Grande Rue 38660 LE TOUVET - Tel. : 04.76.13.47.98 - Fax : 04.76.13.47.95
e-mail : robert.girard@univ-grenoble-alpes.fr
N° SIRET 410 717 250 00022 APE : 741 A



Robert GIRARD

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné Savoie

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »

14 boulevard Agutte SEMBAT

38000 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Mission Locale de Grenoble » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « Mission Locale de Grenoble » à la fin de cet exercice.



239 Grande Rue 38660 LE TOUVET - Tel. : 04.76.13.47.98 - Fax : 04.76.13.47.95
e-mail : robert.girard@univ-grenoble-alpes.fr
N° SIRET 410 717 250 00022 APE : 741 A

Fondement de l'opinion

Référéntiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe consacrée aux faits significatifs de l'exercice faisant état d'un changement de méthode lié à un changement de règlementation comptable.

L'impact de ce changement sur le report à nouveau est détaillé dans le tableau de variation des fonds propres.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels notamment en ce qui concerne les modalités de comptabilisation des subventions octroyées à l'association.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la présidence et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 6 mai 2021.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Le Touvet,
Le 15 juin 2021



R. GIRARD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE



Annexe sur les responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN

Association MISSION LOCALE DE GRENOBLE
38000 GRENOBLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	9 731	9 731		445	445	100.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	38 112	38 112				
	Installations techniques Matériel et outillage	290 289	219 684	70 604	49 618	20 986	42.29
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
Participations et Créances rattachées	1 022		1 022	1 022			
Autres titres immobilisés							
Prêts	47 990		47 990	47 990			
Autres				125	125	100.00	
Total I	387 144	267 528	119 616	99 200	20 416	20.58	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	405 903		405 903	290 204	115 700	39.87
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	917 086		917 086	772 317	144 769	18.74	
Charges constatées d'avance (2)	10 712		10 712	6 871	3 841	55.90	
Total II	1 333 701		1 333 701	1 069 391	264 310	24.72	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 720 845	267 528	1 453 318	1 168 592	284 726	24.36	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	49 748		49 748			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	414 762		216 398		198 364	91.67	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	42 946		81 394		38 447	47.24	
Situation nette (sous total)	507 456		347 540		159 917	46.01	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	5 904		125 377		119 472	95.29	
Provisions réglementées							
Total I	513 361		472 916		40 444	8.55	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	313 764		190 469		123 295	64.73
Total II	313 764		190 469		123 295	64.73	
PROVISIONS	Provisions pour risques	56 507		35 137		21 370	60.82
	Provisions pour charges	105 637		107 542		1 905	1.77
	Total III	162 144		142 679		19 465	13.64
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	64 406		91 590		27 184	29.68
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	286 489		261 712		24 777	9.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	11		317		306	96.50
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance	113 143		8 909		104 234	NS	
Total IV	464 049		362 527		101 522	28.00	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 453 318		1 168 592		284 726	24.36	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

353915



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	73 586				73 586	
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	2 115 603		2 102 164		13 438	0.64
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	66 457		61 248		5 209	8.51
Utilisations des fonds dédiés	183 429		103 873		79 556	76.59
Autres produits	222		6		216	NS
Total I	2 439 297		2 267 291		172 006	7.59
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	240 688		269 750		29 062	10.77
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	111 692		107 582		4 110	3.82
Salaires et traitements	1 193 739		1 105 118		88 621	8.02
Charges sociales	502 009		485 850		16 159	3.33
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 065		15 524		542	3.49
Dotations aux provisions	27 713		28 794		1 081	3.75
Reports en fonds dédiés	306 724		190 469		116 255	61.04
Autres charges	123		17		106	627.83
Total II	2 398 752		2 203 104		195 649	8.88
I - Résultat d'exploitation (I-II)	40 544		64 188		23 643	36.83

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 101	100.00
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III			1 101	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)			1 101	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	40 544	65 288	24 744	37.90
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		16 995	16 995	100.00
Sur opérations en capital	2 502		2 502	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	2 502	16 995	14 493	85.28
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	100	890	790	88.76
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	100	890	790	88.76
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	2 402	16 106	13 704	85.09
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	2 441 799	2 285 387	156 412	6.84
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 398 852	2 203 993	194 859	8.84
5. EXCEDENT OU DEFICIT	42 946	81 394	38 447	47.24

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	257 710		142 956		114 754	80.27
Bénévolat						
TOTAL	257 710		142 956		114 754	80.27
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	142 956		142 956			
Prestations en nature	114 754				114 754	
Personnel bénévole						
TOTAL	257 710		142 956		114 754	80.27

ANNEXE

EXA Pôle

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

Etats Financiers au 31/12/2020

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 453 317,54 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 42 946,47 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/05/2021 par l'organe délibérant.

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

■ Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

L'Association a pour buts :

1/ D'accompagner les jeunes vers leur autonomie

- Analyser les demandes formulées par les Jeunes dans les domaines de l'insertion professionnelle (travail, formation) et sociales ;

- Accueillir, informer, conseiller les jeunes et les aider à bâtir un projet d'insertion professionnelle, un itinéraire qualifiant personnalisé et les suivre dans la mise en œuvre de leur projet, de leur accès à la formation et à l'emploi ;

- Animer et coordonner les actions qui concourent à la réussite de ces projets, tant au point de vue de la cohérence entre les aspirations professionnelles, la formation et les possibilités du marché du travail, que des autres aspects liés à ces projets notamment le problème du logement ;

- Rechercher auprès des entreprises les possibilités d'accueil des Jeunes ;

2/ D'être un acteur économique auprès des entreprises

- Connaître le tissu économique et se faire connaître ;

- Entretenir un réseau de professionnels et d'entreprises du bassin d'emploi grenoblois ;

- Prospecter les entreprises afin de récolter des offres qui soient en adéquation avec les compétences et les profils des jeunes suivis ;

3/ D'entretenir les partenariats institutionnels (locaux, régionaux et nationaux)

- Mettre en cohérence les politiques publiques en direction des jeunes, en tenant compte des différentes orientations de l'ensemble des partenaires ;

4/ D'entretenir des liens étroits avec l'Éducation Nationale pour favoriser l'intégration dans une formation initiale, à celles et ceux qui souhaitent reprendre leurs études, notamment pour les 16/18 ans ;



MISSION LOCALE DE GRENOBLE

Etats Financiers au 31/12/2020

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

■ Faits significatifs de l'exercice

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 a affecté l'activité de l'association. L'association s'est organisée pour poursuivre son activité lors des confinements par le biais du télétravail. L'impact sur les comptes est peu significatif car l'ensemble des financeurs ont maintenu leurs financements.

Changement de réglementation comptable

- Fonds propres

L'application du règlement ANC n° 2018-06 a conduit d'une part à enregistrer des changements de méthode comptable, avec impact sur le poste « Report à nouveau ». Le détail de l'application rétrospective de cette nouvelle réglementation figure dans la présente annexe, au niveau des informations relatives au poste concerné. D'autre part, ont été générées des évolutions en termes de classement au sein des rubriques constituant le poste «Fonds propres» du bilan. Il s'agit de mouvements de poste à poste, sans impact sur la «Report à nouveau».

- Subventions d'investissement

Lors de la première application du règlement ANC n° 2018-06, l'entité a procédé à un retraitement de manière rétrospective des subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables figurant à la clôture de l'exercice précédent dans les comptes 131 et présentés au niveau du poste «Subventions d'investissements» du bilan. Ce changement de méthode comptable a conduit à virer en « report à nouveau » les quotes-parts de ces subventions d'investissement qui auraient été virées au résultat du ou des exercices antérieurs.

INFORMATIONS AU TITRE DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

■ Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Les comptes de bilan

- Fonds dédiés :

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.



MISSION LOCALE DE GRENOBLE

Etats Financiers au 31/12/2020

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

- Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- o Provision pour risques :

Elles couvrent le risque d'indus ou de reversement de subventions. Elles sont constituées du montant estimé de subventions à restituer. Ce dernier est lié à une forte probabilité de non-respect de conditions résolutives de conventions à la clôture de l'exercice.

- o Provision pour indemnités de fin de carrière :

L'évaluation de l'indemnité de fin de carrière se fait en calculant l'espérance de vie sur la base de la table de mortalité TGF05 établie par l'INSEE, un taux d'actualisation de 1% et un turn over annuel de 2%.

Pour l'exercice 2020, la Mission Locale a repris la provision indemnités de fin de carrière de 1 905 €. La provision chargée s'élève à 105 637 € au 31/12/2020.

- Provision pour dépréciation d'actif :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Subventions d'investissement :

Elles sont inscrites en fonds propres consensuels du bilan. La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

- Amortissements de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rebais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Créances :

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Valeurs mobilières de placement :

Elles sont évaluées selon la méthode du «Premier entré - Premier sorti». Une provision est constatée si la valeur des comptes, à la clôture, est inférieure au coût d'entrée.



INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

■ **Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes

Actif immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Frais d'établissements				
Autres immobilisations incorporelles	18 696		8 965	9 731
Terrains				
Constructions				
Installations générales agencements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	168 937	12 976		181 913
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	128 690	23 630	5 833	146 487
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	297 627	36 606	5 833	328 400
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	1 022			1 022
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières	48 115		125	47 990
TOTAL	49 137		125	49 012
TOTAL GENERAL	365 460	36 606	14 923	387 143



- Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	À l'ouverture	Dotations	Reprises	À la clôture
Frais d'établissements				
Autres immobilisations incorporelles	18 251	445	8 965	9 731
Terrains				
Constructions				
Installations générales agencements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	124 067	9 212		133 279
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	123 942	6 408	5 833	124 517
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Immobilisations corporelles	248 009	15 620	5 833	257 796
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL	266 260	16 065	14 798	267 527

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements		
	Cumuls	Linéaires	Exceptionnels
Frais d'établissements			
Autres immobilisations incorporelles	445	445	
Terrains			
Constructions			
Installations générales agencements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 212	9 212	
Installations générales agencements divers			
Matériel de transport	6 408	6 408	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			
Immobilisations corporelles	15 620	15 620	
TOTAL GENERAL	16 065	16 065	



• Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'établissements				1 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	9 731	9 731		1 à 3 ans
Terrains				NA
Constructions				10 à 50 ans
Installations générales agencements des constructions				10 à 20 ans
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				5 à 10 ans
Installations générales agencements divers	181 913	133 279	48 634	5 à 10 ans
Matériel de transport				4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	146 487	124 517	21 970	3 à 5 ans
Immobilisations corporelles	328 400	257 796	70 604	
TOTAL GENERAL	338 131	267 527	70 604	

■ État des créances

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	47 990		47 990
Autres immobilisations financières			
Créances usagers douteuses ou litigieuses			
Autres créances usagers			
Créances représentatives de titres prêtés	19 555	19 555	
Personnel et comptes rattachés	4 583	4 583	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	280 522	280 522	
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	101 244	101 244	
Débiteurs divers	10 712	10 712	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	464 606	416 616	47 990
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

■ Produits à recevoir par postes du bilan

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	35 715
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	35 715

■ Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

Etats Financiers au 31/12/2020

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

EXA Pôle

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

Etats Financiers au 31/12/2020

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

EXA Pôle

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU PASSIF DU BILAN

■ **Tableau de variation des fonds propres**

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	À la clôture de l'exercice
	Montant global avant règlement ANC 2018-05	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant global avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	49 748		49 748				49 748
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds associatifs avec droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Écarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise							
Écarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise							
Écarts de réévaluation							
Réserves							
Report à nouveau	216 398	116 970	333 368	81 394			414 762
Excédent ou déficit de l'exercice	81 394		81 394	-81 394	42 946		42 946
Situation nette	347 540	116 970	464 510		42 946		507 456
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	125 377	-116 970	8 407			2 502	5 904
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires - Commodat							
TOTAL	472 917		472 917		42 946	2 502	513 361



■ **Provisions**

Provisions pour risques et charges	À l'ouverture	Augmentation	Diminution Montants Utilisés	Diminution Montants non Utilisés	À la clôture
Libées					
Garanties données aux usagers					
Amendes et pénalités	107 542			1 905	105 637
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations	28 794	27 713			56 507
Reversement de subventions	6 343			6 343	
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	142 679	27 713		8 248	162 144
Dont dotations et reprises d'exploitation financières exceptionnelles		27 713		8 248	

■ **Fonds dédiés**

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dot remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets au cours des 2 dernières exercices
Subventions d'exploitation	190 469	301 867	183 479			308 907	
ETAT - GARANTIE JEUNES 2019	180 418		180 418				
ETAT - GARANTIE JEUNES 2020		279 898				279 898	
ETAT - SANTEZ VOUS BIEN		2 049				2 049	
CD - GARANTIE JEUNES 2019	8 960		1 920			7 040	
CD - GARANTIE JEUNES 2020		9 920				9 920	
CD - ALTERNANCE	1 091		1 091				
CD - SPORT ET CULTURE		10 000				10 000	
Contributions financières d'autres organismes	4 857	4 857				4 857	
FONDATION DE France - SANTEZ VOUS BIEN		4 857				4 857	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	190 469	306 724	183 479			313 764	



■ Subventions d'investissement

	A l'ouverture de l'exercice		Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global restant à verser au résultat
	Montant nominal global	Montant nominal global (Compte 131 ou 138)	Quotes-parts qui auraient dû être virées au résultat d'exercices antérieurs (Via RAN et compte 139)	Montant global	
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	125 377	20 005	116 970	8 406	

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global	Montant global
Montant nominal :							
Affectées à des biens non renouvelables	125 377	-105 372	20 005			20 005	20 005
Affectées à des biens renouvelables							
TOTAL	125 377	-105 372	20 005			20 005	20 005
Quotes-parts virés au résultat :							
Affectées à des biens non renouvelables		11 599	11 599	2 502		14 101	14 101
Affectées à des biens renouvelables							
TOTAL		11 599	11 599	2 502		14 101	14 101

■ État des dettes

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financiers divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	64 406	64 406		
Personnel et comptes rattachés	118 288	118 288		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	143 704	143 704		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	24 496	24 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	11	11		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	113 143	113 143		
TOTAL	464 048	464 048		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.				

■ Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financiers divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 489
Dettes fiscales et sociales	178 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	187 192

■ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

■ Ressources de l'exercice

Concours publics et subventions	Montant N	Montant N-1	Variation
COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE	288		288
CONCOURS PUBLICS	288		288
ETAT - FONCTIONNEMENT	452 331	524 447	-72 116
ETAT - GARANTIE JEUNES	511 054	414 182	96 872
POLE EMPLOI - PPAE	126 625	129 371	-2 746
CONSEIL REGIONAL - FONCTIONNEMENT	332 014	331 265	749
METRO - FONCTIONNEMENT	425 250	425 250	
ETAT - SANTEZ VOUS BIEN	3 000		3 000
ETAT - PARRAINAGE	7 320	6 710	610
ETAT - SPORT ET CULTURE	12 000		12 000
ETAT - AV GRENOBLE	22 000	16 000	6 000
ETAT - CGET - AV VILLENEUVE		13 000	-13 000
ETAT - FLE GARANTIE JEUNES		20 000	-20 000
ETAT - MINEURS REVELTOI	13 000	5 000	8 000
ETAT - CGET - MOBILITE GEO		5 000	-5 000
ETAT - CGET - ALTERNANCE		15 000	-15 000
ETAT - CAP ENTREPRISE	8 000		8 000
ETAT - OBLIGATION DE FORMATION	24 469	24 469	
ETAT - CITE EDUCATIVE	9 000	9 000	
ETAT - GARANTIE JEUNES		35 572	-35 572
CD - CONFIANCE EN SOI	4 909	1 091	3 818
CD - CAP VERS L'ENTREPRISE	6 000	8 300	-2 300
CD - MINEURS REVELTOI	5 000		5 000
CD - SPORT ET INSERTION	10 000	10 000	
CD - GARANTIE JEUNES RSA	9 920	9 600	320
CD - DIGITALEMENTS	4 000		4 000
VILLE DE GRENOBLE - SANTE	4 500	4 500	
VILLE DE GRENOBLE - FAJ	8 583	2 380	6 203
VILLE DE GRENOBLE - SPORT ET INSERTION		1 000	-1 000
METRO - SPORT ET CULTURE	3 000	6 000	-3 000
METRO - ALLER VERS GRENOBLE	23 000	23 000	
METRO - ALLER VERS VILLENEUVE	9 000	13 000	-4 000



	5 000	5 000	5 000
METRO - MINEURS			-4 000
METRO - MOBILITE GEO		4 000	
METRO - TRANSPORT	2 100	4 390	-2 290
METRO - ALTERNANCE		4 000	-4 000
METRO - CAP ENTREPRISE	4 000	4 000	
METRO - DIGITALEMENTS	5 000		5 000
METRO - ACTION REFUGIES FLE	59 384	15 000	-15 000
FSE - ALLER VERS	4 857	46 106	13 278
FONDATION FRCE-SANTEZ VS BIEN	1 000		4 857
CPAM			1 000
SUBVENTIONS	2 115 316	2 102 164	13 152
TOTAL	2 115 604	2 102 164	13 440

■ Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont constituées que de prestations en nature par le biais de mises à disposition gratuite de biens. La valorisation est effectuée à partir à partir des données transmises par les financeurs.

Le détail des contributions en nature est le suivant :

Évaluation contributions volontaires en nature	Montant N	Montant N-1	Variation
Dons en nature			
GRENOBLE-ALPES METROPOLE	142 956	142 956	
SCHNEIDER ELECTRIC	114 754		114 754
Prestations en nature	257 710	142 956	114 754
Bénévolat			
PRODUITS TOTAL	257 710	142 956	114 754
Secours en nature			
Mise à disposition de locaux	142 956	142 956	
Mise à disposition gratuite de biens	142 956	142 956	
Mise à disposition de Personnel	114 754		114 754
Prestations en nature	114 754		114 754
Personnel bénévole			
PRODUITS TOTAL	257 710	142 956	114 754



AUTRES INFORMATIONS**■ Transactions non courantes avec contrepartie**

L'association a bénéficiée d'un reversement d'une subvention par la Mission Locale Isère Drac pour un montant de 33 713 € dans le cadre de l'appel à projet 5% région « Orienter vers la formation et l'emploi ». Ce reversement est comptabilisé en prestation de service.

L'association a également bénéficié du reversement d'un financement dans le cadre d'un consortium sur l'appel à projet PIC « intégration professionnelle des réfugiés » pour un montant de 36 000 €. Ce reversement est comptabilisé en prestation de service.

■ Honoraires du commissaire aux comptes

Total des honoraires comptabilisés afférents à la certification des comptes : 5 518 €.

■ Informations sur les rémunérations des cadres dirigeants

Rémunérations allouées	Montant
Salariés cadres de direction Administrateurs	205 711
TOTAL	205 711

■ Informations hors bilan

- Effectif moyen employé par catégorie

L'effectif moyen du personnel au sein de la Mission Locale, au cours de l'exercice écoulé, est de 41,76 salariés






Mission Locale de Grenoble

Les Missions Locales, le 1^{er} réseau d'emploi pour les jeunes !



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.